



Nations Unies

Rapport du Comité des conférences pour 2019

Assemblée générale
Documents officiels
Soixante-quatorzième session
Supplément n° 32



Rapport du Comité des conférences pour 2019



Nations Unies • New York, 2019

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation	5
A. Composition	5
B. Membres du Bureau	5
C. Organisation des travaux	5
D. Programme de travail	6
E. Participation d'observateurs	6
II. Gestion des réunions	7
A. Cycle des réunions et conférences	7
B. Adoption du projet de calendrier biennal des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2020 et 2021	7
C. Demandes de dérogation au paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale	7
D. Demandes de dérogation présentées entre les sessions du Comité	8
E. Utilisation des services de conférence par les organes de l'Organisation des Nations Unies	9
F. Prestation de services d'interprétation aux réunions des organes autorisés à se réunir « selon les besoins »	9
G. Prestation de services de conférence aux réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres	9
H. Réunions tenues par des organes hors du centre de conférence où ils ont leur siège	9
I. État des installations de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi	9
J. Innovations en matière de gestion des réunions	9
III. Gestion de la documentation	10
A. Respect des délais de soumission, de traitement et de publication des documents	10
B. Contrôle et limitation du volume de travail lié à la documentation	10
C. Productivité	10
D. Partage de la charge de travail	10
E. Publication simultanée des documents	10
F. Numérisation et mise en ligne de documents anciens qu'il importe de préserver	10
G. Innovations en matière de gestion de la documentation	10

IV. Effectifs	11
V. Installations et accessibilité	12
VI. Évaluation de la qualité des services de conférence	13
VII. Organisation des travaux	14
Annexes	
I. Projet de résolution	15
II. Projets de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes conventionnels créés sous les auspices de l'Organisation pour 2020 et 2021	29
A. Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2020	31
B. Organes dont le mandat doit être présenté pour renouvellement à l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session	78
C. Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2021	79
D. Projet de calendrier des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes conventionnels créés sous les auspices de l'Organisation pour 2020	117
E. Projet de calendrier des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes conventionnels créés sous les auspices de l'Organisation pour 2021	121

Chapitre I

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

A. Composition

1. En application de la résolution [43/222 B](#) de l'Assemblée générale, en 2019, le Comité des conférences était composé des États Membres suivants : Allemagne, Autriche, Botswana, Brésil, Chine, Équateur, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Ghana, Guyana, Iran (République islamique d'), Iraq, Jamaïque, Japon, Kenya, Maroc, Népal, Sénégal, Sierra Leone et Ukraine.

B. Membres du Bureau

2. À sa session d'organisation de 2019 (554^e séance), le 24 avril 2019, et à la séance d'ouverture de sa session de fond (555^e séance), le 3 septembre 2019, le Comité a élu les membres suivants pour 2019 :

Présidente :

Megayla Ulana **Austin** (Guyana)

Vice-Présidents :

Grace Leigh **Levin** (États-Unis d'Amérique)

Theodore **Yeboah** (Ghana)

Vitalii **Bilan** (Ukraine)

Rapporteur :

Suvanga **Parajuli** (Népal)

C. Organisation des travaux

3. À sa session d'organisation, le Comité a décidé qu'il suivrait les directives, adoptées en 1994 et 1995, concernant l'examen des demandes de dérogation au calendrier des conférences et des réunions déposées entre deux sessions et qu'il se réunirait chaque fois que nécessaire pour examiner celles qui auraient une incidence sur le calendrier pendant les sessions de l'Assemblée générale.

4. À la même session, le Secrétaire du Comité a présenté le calendrier provisoire des conférences et des réunions dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes pour 2020 et 2021 ([E/2019/53](#)). L'ayant examiné, le Comité a recommandé que le Conseil économique et social l'adopte. La recommandation du Comité a été transmise dans une lettre datée du 26 avril 2019, adressée par sa présidente à la Présidente du Conseil économique et social ([E/2019/67](#)).

5. À la même session également, le Sous-Secrétaire général au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences s'est exprimé devant le Comité. Les représentantes du Guyana et de la Jamaïque ont fait chacune une déclaration.

6. Le Comité a tenu sa session de fond du 3 au 9 septembre 2019 (555^e et 556^e séances). À l'ouverture de la session de fond, le 3 septembre, le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des

conférences a présenté le rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (A/74/121). Des déclarations ont été faites au cours du débat général par les représentants de l'Autriche, des États-Unis et de la Fédération de Russie.

D. Programme de travail

7. À sa session d'organisation de 2018 (551^e séance), le 23 avril 2018, le Comité avait prié le Secrétariat de lui présenter l'ordre du jour provisoire de 2019 à sa session d'organisation de 2019. À sa session d'organisation de 2019, il a adopté l'ordre du jour provisoire (A/AC.172/2019/L.1) et prié le Secrétariat de lui présenter l'ordre du jour provisoire de 2020 à sa session d'organisation de 2020. Il a par ailleurs décidé d'inscrire à son programme de travail de l'année des réunions informelles, qui se tiendraient avant la session de fond ou sur demande et au cours desquelles le Secrétariat communiquerait des renseignements sur les questions relatives à la gestion des conférences intéressant les États Membres.

E. Participation d'observateurs

8. Un État Membre – Cuba – était représenté en qualité d'observateur à la session d'organisation et à la session de fond du Comité.

Chapitre II

Gestion des réunions

A. Cycle des réunions et conférences

9. À sa 555^e séance, le 3 septembre 2019, le Comité a examiné la section du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences consacrée au cycle des réunions et conférences (A/74/121, sect. II.A).

B. Adoption du projet de calendrier biennal des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2020 et 2021

10. À la 555^e séance, le 3 septembre 2019, la Présidente du Comité a rappelé la résolution 3491 (XXX), dans laquelle l'Assemblée générale a décidé que le cycle des réunions et conférences coïnciderait avec l'exercice budgétaire. Elle a rappelé également que l'Assemblée avait par la suite adopté la résolution 72/266 A, dans laquelle elle avait approuvé le remplacement à titre expérimental des exercices budgétaires biennaux par des exercices annuels à compter du budget-programme de 2020.

Conclusions et recommandations

11. En application de la résolution 72/266 A de l'Assemblée générale, le Comité a décidé d'adopter le calendrier des conférences et des réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2020, tel qu'il figure dans le document publié sous la cote A/AC.172/2019/L.2.

C. Demandes de dérogation au paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale

12. À la même séance, le Comité a examiné les sections du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences relatives aux demandes de dérogation aux dispositions du paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243, dans lequel l'Assemblée générale avait décidé qu'aucun de ses organes subsidiaires ne pouvait se réunir au Siège de l'Organisation des Nations Unies pendant une de ses sessions ordinaires, si ce n'était avec son assentiment exprès (A/74/121, sect. II.C, et complément d'information, sect. I.A).

Conclusions et recommandations

13. Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale d'autoriser expressément les organes suivants à se réunir à New York pendant la partie principale de sa soixante-quatorzième session, à condition que les services de conférence destinés à toutes ces réunions soient assurés sous réserve de disponibilité et de façon à ce que ses travaux et ceux de ses grandes commissions ne s'en ressentent pas :

- a) Tribunal d'appel des Nations Unies ;
- b) Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit ;
- c) Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les moyens de favoriser le comportement responsable des États dans le cyberspace dans le contexte de la sécurité internationale ;

d) **Groupe de travail à composition non limitée sur les progrès de l'informatique et des télécommunications dans le contexte de la sécurité internationale ;**

e) **Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien ;**

f) **Comité des relations avec le pays hôte ;**

g) **Conférence sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive ;**

h) **Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (il est prévu que l'élection des membres du Conseil d'administration pour l'année 2020 ait lieu au mois de décembre 2019).**

D. Demandes de dérogation présentées entre les sessions du Comité

14. Dans sa résolution [73/270](#), l'Assemblée générale a approuvé le projet de calendrier révisé des conférences et des réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2019, tel qu'il avait été présenté par le Comité des conférences, et autorisé celui-ci à y apporter tous les aménagements que dicteraient les mesures et les décisions qu'elle aurait prises à sa soixante-treizième session. Le calendrier a été publié sous la cote [A/AC.172/2019/2](#).

15. Le Comité des conférences a approuvé les demandes suivantes :

a) Une demande du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, qui souhaitait tenir sa quarante-cinquième session à Genève plutôt qu'à New York, du 20 au 22 février 2019 ;

b) Une demande de dérogation à la règle du siège, déposée par les présidentes et présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, qui souhaitaient tenir leur trente et unième réunion à New York, du 24 au 28 juin 2019 ;

c) Une demande de la Commission du désarmement, qui souhaitait tenir une réunion supplémentaire pour sa session de fond, le 2 avril 2019 ;

d) Une demande de dérogation à la règle du siège, déposée par le Comité des commissaires aux comptes et le Groupe des auditeurs externes, qui souhaitaient être autorisés à tenir la soixantième session du Groupe, la trente-cinquième séance de son groupe technique, et la quarante-neuvième session extraordinaire du Comité à Bonn (Allemagne) ;

e) Une demande du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, qui souhaitait disposer d'une journée supplémentaire pour sa quarante-huitième session, initialement prévue du 10 au 13 décembre 2019, et tenir celle-ci sur quatre jours plutôt que sur trois, de façon à permettre aux comités de contrôle du système des Nations Unies de se réunir, sous ses auspices, à ladite session.

16. Depuis la publication du rapport sur le plan des conférences, le Comité a reçu une demande de dérogation supplémentaire de la part du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, qui souhaitait disposer de cinq journées supplémentaires pour la session qu'il tiendrait au printemps 2019. Il a approuvé cette demande en août 2019.

E. Utilisation des services de conférence par les organes de l'Organisation des Nations Unies

17. À sa 555^e séance, le 3 septembre 2019, le Comité des conférences a examiné la section du rapport dans laquelle figurait une analyse de l'utilisation des services de conférence mis à la disposition des organes de l'Organisation (A/74/121, sect. II.E, et complément d'information, sect. I.C et D).

F. Prestation de services d'interprétation aux réunions des organes autorisés à se réunir « selon les besoins »

18. À la même séance, le Comité a examiné la section du rapport consacrée à la prestation de services d'interprétation pour les réunions des organes autorisés à se réunir « selon les besoins ». (A/74/121, sect. II.F, et complément d'information, sect. I.D).

G. Prestation de services de conférence aux réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres

19. À la même séance également, le Comité a examiné la section du rapport consacrée à la prestation de services d'interprétation pour les réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres (A/74/121, sect. II.G, et complément d'information, sect. I.D).

H. Réunions tenues par des organes hors du centre de conférence où ils ont leur siège

20. À sa 555^e séance également, le Comité a examiné la section du rapport consacrée aux réunions tenues par des organes hors du centre de conférence où ils ont leur siège (A/74/121, sect. II.H, et complément d'information, sect. I.F).

I. État des installations de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi

21. À sa 555^e séance, le 3 septembre 2019, le Comité a examiné la section du rapport consacrée à l'état des centres de conférence (A/74/121, par. 17).

J. Innovations en matière de gestion des réunions

22. À la même séance, le Comité a examiné la section du rapport consacrée aux innovations en matière de gestion des réunions (A/74/121, par. 19 à 28).

Débat

23. Plusieurs représentants ont félicité le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences pour ses innovations en matière de gestion des conférences, qui lui avaient permis de gagner en efficacité et en efficience, et souligné qu'il importait de mettre en place un modèle qui assurerait la compatibilité des systèmes installés dans tous les centres de conférence afin qu'ils soient facilement utilisables dans toutes les langues officielles.

Chapitre III

Gestion de la documentation

A. Respect des délais de soumission, de traitement et de publication des documents

24. À sa 555^e séance, le 3 septembre 2019, le Comité a examiné la section du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences consacrée au respect des délais de soumission, de traitement et de publication des documents ([A/74/121](#), sect. III.A, et complément d'information, sect. II.A, B et C).

B. Contrôle et limitation du volume de travail lié à la documentation

25. À la même séance, le Comité a examiné la section du rapport consacrée au contrôle et à la limitation du volume de travail lié à la documentation ([A/74/121](#), sect. III.B, et complément d'information, sect. III.C).

C. Productivité

26. À la même séance également, le Comité a examiné la section du rapport consacrée à la productivité ([A/74/121](#), sect. III.C, et complément d'information, sect. III.D).

D. Partage de la charge de travail

27. À sa 555^e séance également, le Comité a examiné la section du rapport consacrée au partage de la charge de travail ([A/74/121](#), sect. III.C, et complément d'information, sect. III.B).

E. Publication simultanée des documents

28. À sa 555^e séance, le 3 septembre 2019, le Comité a examiné la section du rapport consacrée à la publication simultanée des documents dans toutes les langues officielles de l'Organisation ([A/74/121](#), sect. III.E, et complément d'information, sect. III).

F. Numérisation et mise en ligne de documents anciens qu'il importe de préserver

29. À la même séance, le Comité a examiné la section du rapport consacrée à la numérisation et à la mise en ligne de documents anciens qu'il importe de préserver ([A/74/121](#), sect. III.F).

G. Innovations en matière de gestion de la documentation

30. À sa 555^e séance, le Comité a examiné la section du rapport consacrée aux innovations en matière de gestion des documents ([A/74/121](#), sect. III.G).

Débat

31. Une délégation a fait valoir qu'il importait par-dessus tout d'éviter une baisse de la qualité et une réduction de la gamme de services proposés.

Chapitre IV

Effectifs

32. À sa 555^e séance, le 3 septembre 2019, le Comité a examiné la section du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences consacrée aux effectifs ([A/74/121](#), sect. IV, et complément d'information, sect. III.A).

Débat

33. Une délégation s'est dite favorable à l'extension de la pratique consistant à signer des mémorandums d'accord avec des établissements d'enseignement supérieur, en particulier avec ceux qui avaient déjà des programmes qui préparaient des linguistes à travailler pour l'Organisation ou qui prévoient d'en mettre en place. Elle était également favorable à l'organisation de stages pour les jeunes linguistes, l'objectif étant que les services linguistiques les recrutent ensuite. Elle a fait observer que le Secrétaire général devrait continuer de veiller à ce que les services soient traités sur un pied d'égalité et bénéficient de conditions de travail également favorables. L'égalité des moyens humains et financiers pour tous les services linguistiques était consacrée dans les résolutions de l'Assemblée générale sur le multilinguisme.

Chapitre V

Installations et accessibilité

34. À sa 555^e séance, le 3 septembre 2019, le Comité a examiné la section du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences consacrée aux installations et à l'accessibilité ([A/74/121](#), sect. V).

Chapitre VI

Évaluation de la qualité des services de conférence

35. À sa 555^e séance, le 3 septembre 2019, le Comité a examiné la section du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences consacrée à l'évaluation de la qualité des services de conférence ([A/74/121](#), sect. VI, et complément d'information, sect. IV).

Chapitre VII

Organisation des travaux

36. Au paragraphe 20 de la section II.A de sa résolution [57/283](#) B, l'Assemblée générale a encouragé le Comité à maintenir à l'étude les règles régissant la participation d'observateurs à ses travaux. À sa 555^e séance, le 3 septembre 2019, le Comité des conférences ne s'est pas prononcé sur cette question.

Annexe I

Projet de résolution

Le Comité des conférences recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de résolution suivant :

Plan des conférences

L'Assemblée générale,

Rappelant ses résolutions antérieures sur le plan des conférences, notamment la résolution [73/270](#) du 22 décembre 2018,

Rappelant également ses résolutions antérieures sur le multilinguisme, notamment la résolution [71/328](#) du 11 septembre 2017, réaffirmant leurs dispositions relatives aux services de conférence et considérant que le multilinguisme, valeur fondamentale de l'Organisation des Nations Unies, concourt à la réalisation des objectifs des Nations Unies énoncés à l'Article 1 de la Charte des Nations Unies,

Réaffirmant sa résolution [42/207 C](#) du 11 décembre 1987, dans laquelle elle a demandé au Secrétaire général de veiller à l'égalité de traitement des langues officielles de l'Organisation,

Ayant examiné le rapport du Comité des conférences pour 2019¹ et le rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences²,

Réaffirmant le rôle qui revient à la Cinquième Commission en ce qui concerne les questions administratives et budgétaires,

Rappelant sa résolution 14 (I) du 13 février 1946 et le rôle qui revient au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, organe subsidiaire qui relève d'elle,

I

Calendrier des conférences et des réunions

1. *Accueille avec satisfaction* le rapport du Comité des conférences pour 2019¹ ;
2. *Approuve* le projet de calendrier des conférences et des réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2020, tel qu'il a été présenté par le Comité des conférences³, compte tenu des observations du Comité et sous réserve des dispositions de la présente résolution ;
3. *Autorise* le Comité des conférences à apporter au calendrier révisé des conférences et des réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2020 tous les aménagements que dicteraient les mesures et décisions qu'elle aura prises à sa soixante-quatorzième session ;
4. *Rappelle* le paragraphe 40 de sa résolution [71/323](#) du 8 septembre 2017 et de sa résolution [72/313](#) du 17 septembre 2018 relatives à la revitalisation de ses travaux ;

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatorzième session, Supplément n° 32 (A/74/32).

² A/74/121.

³ Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatorzième session, Supplément n° 32 (A/74/32), annexe II.

5. *Note avec satisfaction* que le Secrétariat a tenu compte des dispositions énoncées dans ses résolutions sur le plan des conférences, à savoir les résolutions [53/208 A](#) du 18 décembre 1998, [54/248](#) du 23 décembre 1999, [55/222](#) du 23 décembre 2000, [56/242](#) du 24 décembre 2001, [57/283 B](#) du 15 avril 2003, [58/250](#) du 23 décembre 2003, [59/265](#) du 23 décembre 2004, [60/236 A](#) du 23 décembre 2005, [61/236](#) du 22 décembre 2006, [62/225](#) du 22 décembre 2007, [63/248](#) du 24 décembre 2008, [64/230](#) du 22 décembre 2009, [65/245](#) du 24 décembre 2010, [66/233](#) du 24 décembre 2011, [67/237](#) du 24 décembre 2012, [68/251](#) du 27 décembre 2013, [72/19](#) du 1^{er} décembre 2017 et [73/270](#), en ce qui concerne le vendredi saint orthodoxe et les fêtes chômées de l'Eïd al-Fitr et de l'Eïd al-Adha, et demande à tous les organes intergouvernementaux de se conformer aux décisions applicables lorsqu'ils programment leurs réunions ;

6. *Note également avec satisfaction* que le Secrétariat a tenu compte des dispositions énoncées dans ses résolutions sur le plan des conférences, notamment la résolution [69/250](#) du 29 décembre 2014, en ce qui concerne Yom Kippour, la Journée du Vesak, Diwali, GURPURAB, le Noël orthodoxe et le Novruz, et demande à tous les organes intergouvernementaux intéressés de continuer à se conformer aux décisions applicables lorsqu'ils programment leurs réunions ;

7. *Prie* le Secrétaire général de continuer à veiller à ce que toute modification apportée au calendrier des conférences et des réunions le soit dans le strict respect du mandat du Comité des conférences et de ses propres résolutions ;

8. *Invite* les États Membres à veiller à ce que les nouveaux textes adoptés par les organes délibérants contiennent suffisamment d'informations sur les modalités d'organisation des conférences et réunions ;

9. *Rappelle* l'article 153 de son règlement intérieur et, dans le cas des résolutions ayant des incidences financières, prie le Secrétaire général de préciser les modalités d'organisation des conférences, compte tenu des tendances constatées à l'occasion d'autres réunions du même type, de sorte que les services de conférence et de traitement de la documentation soient mobilisés de la manière la plus efficace et la plus économique possible ;

10. *Réaffirme* qu'il faut remédier au problème des activités qui font double emploi dans les services de conférence et prend note de la résolution [2018/30](#) du Conseil économique et social, en date du 24 juillet 2018 ;

11. *Se déclare préoccupée* par l'habitude prise de prolonger les travaux de la Cinquième Commission pendant la deuxième partie de la reprise de sa session et par l'effet de cette pratique sur les services fournis par le Secrétariat, y compris la disponibilité des salles de conférence et des services linguistiques ;

II

Utilisation des ressources affectées aux services de conférence

12. *Réaffirme* la pratique qui veut que les salles de conférence soient affectées en priorité aux réunions d'États Membres ;

13. *Demande* au Secrétaire général et aux États Membres de se conformer aux principes directeurs et aux procédures énoncés dans l'instruction administrative régissant l'utilisation des locaux de l'Organisation pour des réunions, conférences, manifestations spéciales et expositions⁴ ;

14. *Souligne* que ces réunions, conférences, manifestations spéciales et expositions doivent être compatibles avec les buts et les principes de l'Organisation ;

⁴ [ST/AI/416](#).

15. *Note* que le taux global d'utilisation des services d'interprétation pour tous les organes dont les réunions sont inscrites au calendrier des services de conférence dans les quatre principaux centres de conférence a été de 82 pour cent en 2018, de 81 pour cent en 2017 et de 80 pour cent en 2016, 2015 et 2014, et qu'il correspond donc à la norme, fixée à 80 pour cent ;

16. *Exhorte* les organes intergouvernementaux dont le taux d'utilisation des services d'interprétation est inférieur à la norme de 80 pour cent depuis six ans à prendre ce taux en considération lorsqu'ils planifieront leurs sessions, de manière à atteindre la norme ;

17. *Demande de nouveau* aux organes intergouvernementaux de revoir le programme de leurs réunions et d'élaborer ou de réaménager leur programme de travail en fonction de leur utilisation effective des ressources affectées aux services de conférence, dans un souci d'efficacité et en vue d'optimiser l'utilisation de ces services ;

18. *Exhorte* les secrétariats et les bureaux des organes qui sous-utilisent les ressources qui leur sont allouées en matière de services de conférence à collaborer plus étroitement avec le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences du Secrétariat et à envisager de modifier leur programme de travail, selon qu'il conviendra, notamment de le réaménager en tenant compte du caractère récurrent de certains points de l'ordre du jour, en vue d'améliorer leur taux d'utilisation des services d'interprétation ;

19. *Constate* que l'ouverture tardive et la clôture prématurée des séances réduisent notablement les taux d'utilisation des services d'interprétation par les organes concernés, invite les secrétariats et les bureaux desdits organes à porter toute l'attention voulue à cette question et accueille avec satisfaction les mesures qui ont été prises pour informer rapidement le Secrétariat de tout changement de ce type de sorte que les services de conférence puissent être aisément affectés à d'autres réunions ;

20. *Demande* au Comité des conférences de tenir des consultations avec les organes qui ont régulièrement sous-utilisé les ressources qui leur étaient allouées au cours des six dernières années et de faire les recommandations qui s'imposent afin que les ressources affectées aux services de conférence soient utilisées au mieux ;

21. *Accueille avec satisfaction* le fait que le Secrétaire général ait pris des mesures pour améliorer le taux d'utilisation des ressources affectées aux services de conférence et, à cet égard, l'engage à accroître l'efficacité de ces services et à lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-quinzième session ;

22. *Prie* le Secrétaire général de consulter les États Membres au sujet des initiatives ayant des incidences sur l'utilisation des services et installations de conférence ;

23. *Prie également* le Secrétaire général de continuer à faire bien comprendre aux organes autorisés à se réunir « selon les besoins » qu'ils doivent continuer d'optimiser les services de conférence qui leur sont fournis et le prie en outre de lui faire rapport à sa soixante-quinzième session sur les services de conférence fournis à ces organes ;

24. *Mesure* l'importance que les réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres revêtent pour le bon déroulement des travaux des organes intergouvernementaux, prie le Secrétaire général de satisfaire, dans la mesure du possible, toutes les demandes de services de conférence occasionnées par ces réunions et demande au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences d'informer dès que possible les groupes demandeurs de la disponibilité

des services de conférence, y compris les services d'interprétation, ainsi que de tout changement qui pourrait intervenir avant la réunion concernée ;

25. *Note* que la proportion de réunions de groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres qui ont bénéficié de services d'interprétation dans les quatre principaux centres de conférence a généralement augmenté en 2018 et prie le Secrétaire général de continuer à recourir à des formules novatrices pour remédier aux problèmes dus au fait que certaines de ces réunions se déroulent sans services d'interprétation, et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-quinzième session ;

26. *Exhorte une fois de plus* les organes intergouvernementaux à tenir compte, au stade de la programmation, des réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres, à prévoir ces réunions dans leur programme de travail et à aviser le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences suffisamment à l'avance lorsqu'une de leurs séances est annulée, de façon que les ressources libérées puissent, si possible, être affectées à une réunion d'un desdits groupes ;

27. *Constate* que le taux d'utilisation des salles du centre de conférence de la Commission économique pour l'Afrique a augmenté et note la poursuite des initiatives visant à améliorer les installations de conférence de la Commission ;

28. *Attend avec intérêt* de recevoir la proposition visant à remédier à la détérioration et aux capacités limitées des installations de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi ;

29. *Salue* l'initiative dont le Secrétaire général a fait preuve en recherchant des moyens d'accroître l'efficacité et l'efficience des services de conférence, félicite le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences d'avoir mis en place des solutions novatrices pour la prestation de services techniques de secrétariat et la gestion des réunions et de la documentation et encourage le Département à poursuivre les efforts qu'il fait pour préserver la qualité de ses services tout en réalisant des gains d'efficience ;

30. *Prie* le Secrétaire général de continuer à s'efforcer d'améliorer les services de conférence dans les quatre principaux centres de conférence, notamment en recensant et en éliminant les éventuels recoupements, chevauchements d'activités et doubles emplois, en trouvant des solutions novatrices, en créant des effets de synergie et en réduisant les coûts sans compromettre la prestation ni la qualité des services, et de lui rendre compte à ce sujet à sa soixante-quinzième session ;

31. *Redit* qu'il faut continuer de moderniser toutes les installations de conférence, y compris de visioconférence, des quatre principaux centres de conférence et prie le Secrétaire général de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-quinzième session au plus tard ;

32. *Se félicite* des mesures visant à faciliter l'accès des personnes handicapées aux services de conférence et à les aider à utiliser les installations, notamment de la création du Centre d'accessibilité, et engage le Secrétaire général à continuer de s'occuper en priorité de ces questions dans les quatre principaux centres de conférence et à lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-quinzième session ;

33. *Prend note avec satisfaction* de la règle de la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale qui, lorsqu'elle peut être appliquée, offre une façon efficace d'assurer le service des réunions tenues ailleurs que dans les centres de conférence et, à cet égard, prie le Secrétaire général de continuer à s'efforcer de réaliser des gains d'efficience en l'appliquant rigoureusement lorsque la qualité des services ne risque pas d'en souffrir et de continuer de faire rapport sur la question au Comité des conférences ;

III

Renforcer la gestion intégrée à l'échelle mondiale, mettre à profit les technologies et évaluer la qualité des services de conférence

34. *Rappelle* le paragraphe 24 du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences⁵, rappelle également qu'au paragraphe 81 de sa résolution 56/253 du 24 décembre 2001 elle a prié le Secrétaire général de veiller à ce que la gestion des services de conférence soit assurée de manière intégrée dans tous les lieux d'affectation de l'Organisation, et souligne une fois encore que le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences est chargé d'appliquer les politiques, de formuler les normes et les directives, de superviser et de coordonner les services de conférence de l'Organisation et d'administrer l'ensemble des ressources prévues au chapitre pertinent du budget, alors que les offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi sont responsables de leurs activités opérationnelles quotidiennes et doivent en rendre compte, conformément au paragraphe 7 de la section II.B de sa résolution 57/283 B ;

35. *Note* qu'ont été menées à bien les évaluations internes relatives aux mécanismes de responsabilisation et à la répartition entre le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences et les directeurs généraux des offices des Nations Unies à Genève, Nairobi et Vienne des attributions relatives aux politiques régissant la gestion des conférences, aux activités et à l'utilisation des ressources disponibles, prie le Secrétaire général de lui rendre compte à sa soixante-quinzième session de la suite donnée à ces évaluations internes et rappelle à cet égard, entre autres, le paragraphe 36 de sa résolution 73/270 ;

36. *Accueille avec satisfaction* les mesures novatrices prises par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences pour améliorer les services de conférence et faciliter ainsi la prise de décisions par les organes intergouvernementaux et prie le Secrétaire général de continuer d'étudier les innovations technologiques et autres qui contribuent au renforcement de l'efficacité et de l'efficience dans ce domaine et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-quinzième session ;

37. *Prend note* des initiatives qui ont été prises, dans l'optique de la gestion intégrée à l'échelle mondiale, pour rationaliser les méthodes, faire des économies d'échelle et améliorer la qualité des services de conférence, et souligne à ce propos qu'il importe d'assurer l'égalité de traitement des fonctionnaires affectés aux services de conférence et de veiller à ce que le principe de l'égalité de classement des postes couvrant les mêmes fonctions soit respecté dans les quatre principaux centres de conférence ;

38. *Constate* que le principe de la gestion intégrée à l'échelle mondiale est pleinement appliqué aux différentes composantes des services de conférence dans les quatre principaux centres de conférence et prie le Secrétaire général de l'informer, et d'informer le Comité des conférences, des progrès de la gestion intégrée à l'échelle mondiale et de lui présenter des informations exactes et actualisées sur toute nouvelle initiative relevant de la compétence du Comité ;

39. *Prend note avec satisfaction* des progrès accomplis dans le développement et la mise en service des logiciels de gestion des services de conférence, à savoir gData, gDoc, gMeets et gText, et prie le Secrétaire général de veiller à ce qu'ils soient exploités de manière intégrée dans le cadre de la stratégie Informatique et communications du Secrétariat, qu'elle a approuvée dans sa résolution 69/262 du 29 décembre 2014, et de rendre compte des progrès accomplis pour ce qui est de leur

⁵ A/70/122.

fonctionnement, de leur maintenance et de leur intégration avec les systèmes existants, selon qu'il conviendra ;

40. *Souligne* que toutes les initiatives visant à mettre à profit les technologies, y compris les projets pilotes, doivent respecter le principe de l'égalité des langues officielles de l'Organisation, de sorte que la qualité et l'étendue des services fournis par le Secrétariat soient préservées ou accrues ;

41. *Rappelle* que le degré de satisfaction des États Membres est un indicateur fondamental de la qualité de la gestion des conférences et des services de conférence ;

42. *Prie* le Secrétaire général de continuer de veiller à ce que les mesures que le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences prend pour recueillir l'appréciation des États Membres sur la qualité des services de conférence qui leur sont fournis, indicateur de résultat fondamental pour le Département, offrent à tous les États Membres la même possibilité de porter leur appréciation dans les six langues officielles de l'Organisation, et à ce que ces mesures soient pleinement conformes à ses résolutions pertinentes et le prie également de lui rendre compte, par l'intermédiaire du Comité des conférences, des progrès accomplis à cet égard ;

43. *Prie également* le Secrétaire général de continuer de rechercher les meilleures méthodes et techniques d'évaluation du degré de satisfaction des usagers, de s'efforcer d'obtenir un taux de réponse plus élevé aux enquêtes sur la qualité des services et de lui rendre compte régulièrement des résultats obtenus ;

44. *Prend note avec satisfaction* des efforts que fait le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences pour recueillir l'appréciation des États Membres sur la qualité des services de conférence qui leur sont fournis et tenir compte des observations ou réclamations que ceux-ci formulent par écrit ou pendant les réunions, et prie le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour trouver des formules novatrices qui permettent de recueillir et d'analyser systématiquement les appréciations émises par les États Membres et par la présidence et le secrétariat des commissions et comités sur la qualité des prestations, et de lui rendre compte à ce sujet à sa soixante-quinzième session ;

45. *Prie* le Secrétaire général de continuer à recueillir des appréciations sur la qualité des services de conférence fournis par le Secrétariat, à l'occasion de réunions organisées une ou deux fois par an, en veillant à ce que les États Membres puissent porter une appréciation et demander des renseignements sur toute question ayant trait aux conférences ou aux services linguistiques dans l'une quelconque des six langues officielles de l'Organisation ;

IV

Questions touchant la documentation et les publications

46. *Souligne* que l'égalité des six langues officielles de l'Organisation est d'une importance primordiale ;

47. *Souligne également* que toutes les initiatives concernant l'évolution des méthodes de travail, y compris les projets pilotes, doivent respecter le principe de l'égalité des langues officielles de l'Organisation, de sorte que la qualité et l'étendue des services fournis par le Secrétariat soient préservées ou accrues ;

48. *Insiste* sur l'importance que revêt le multilinguisme dans les activités de l'Organisation et prie le Secrétaire général de continuer de s'efforcer d'assurer l'égalité absolue des six langues officielles, comme elle l'a demandé dans sa résolution 71/328, et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-quinzième session ;

49. *Souligne* qu'il importe d'utiliser pleinement et de traiter également toutes les langues officielles de l'Organisation dans toutes les activités du Département de la communication globale du Secrétariat, de manière à éliminer l'écart entre l'emploi de l'anglais et celui des cinq autres langues officielles et, à cet égard, prie de nouveau le Secrétaire général d'assurer l'archivage de tous les enregistrements des séances dans toutes les langues officielles sur le site Web de l'Organisation ;

50. *Se félicite* que le Secrétaire général ait nommé le Coordonnateur pour le multilinguisme, qui est chargé de l'application généralisée du multilinguisme au Secrétariat, et demande à tous les bureaux et départements du Secrétariat d'appuyer pleinement l'action du Coordonnateur pour ce qui est de l'exécution des mandats relatifs au multilinguisme ;

51. *Souligne* que le multilinguisme, valeur fondamentale de l'Organisation des Nations Unies, suppose la participation active et l'engagement résolu de toutes les parties prenantes, notamment de tous les centres de conférence et bureaux hors Siège de l'Organisation ;

52. *Se félicite* que le Secrétaire général ait énoncé, dans son rapport sur le multilinguisme⁶, le mandat détaillé du Coordonnateur pour le multilinguisme, comme elle-même l'avait demandé dans sa résolution 70/9 du 13 novembre 2015, rappelle qu'elle a approuvé, dans sa résolution 71/328, le mandat proposé par le Secrétaire général, demande que les versions actualisées de ce mandat soient mises à la disposition de tous les États Membres et des entités du Secrétariat et accueille avec satisfaction les initiatives du Coordonnateur à cet égard ;

53. *Prie* le Secrétaire général de veiller à la bonne exécution du mandat du Coordonnateur pour le multilinguisme et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-quinzième session ;

54. *Insiste* sur le rôle qui revient aux États Membres et aux organes intergouvernementaux dans la définition des politiques relatives à la gestion des conférences ;

55. *Souligne* que les propositions de modification de ces politiques doivent être approuvées par les États Membres dans le cadre des organes intergouvernementaux compétents ;

56. *Souligne également* que les questions relatives à la gestion des conférences, y compris la documentation, relèvent de la Cinquième Commission ;

57. *Réaffirme* qu'il importe que les documents destinés aux organes intergouvernementaux, y compris la Cinquième Commission, soient soumis et publiés dans les délais ;

58. *Note avec préoccupation* que les documents destinés à la Cinquième Commission sont régulièrement publiés en retard, rappelle le paragraphe 29 de sa résolution 70/247 du 23 décembre 2015 et prie le Secrétaire général de continuer à prendre des mesures afin d'assurer la bonne mise en œuvre dudit paragraphe, compte tenu des responsabilités de toutes les parties concernées, et de lui en rendre compte dans son prochain rapport sur le plan des conférences ;

59. *Prend note avec satisfaction* des efforts faits par le Secrétariat, en particulier le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, pour publier en temps voulu la documentation d'avant-session de la Cinquième Commission dans les six langues officielles de l'Organisation et engage toutes les parties prenantes à les poursuivre ;

⁶ A/71/757.

60. *Invite* la présidence de la Cinquième Commission et celle du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires à continuer de promouvoir la coopération entre les deux organes en matière de documentation ;

61. *Note* que les décisions de la Cinquième Commission se trouvent facilitées lorsque le Secrétariat lui fournit en temps voulu, au moment des consultations, des informations exactes et cohérentes ;

62. *Réaffirme*, comme elle l'a décidé à la section IV de sa résolution 64/230, que tous les rapports adoptés par le Groupe de travail sur l'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme doivent être publiés dans toutes les langues officielles suffisamment de temps avant leur examen par le Conseil, conformément à ses résolutions 36/117 A du 10 décembre 1981, 51/211 A à E du 18 décembre 1996, 52/214 du 22 décembre 1997, 53/208 A à E du 18 décembre 1998 et 59/265, et prie le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires à cet effet et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-quinzième session ;

63. *Réaffirme* les dispositions du paragraphe 8 de l'annexe à sa résolution 2 (I) du 1^{er} février 1946, relative au règlement concernant les langues, selon lesquelles toutes les résolutions et tous les autres documents importants sont communiqués dans les six langues officielles et que, sur demande d'un représentant ou d'une représentante, tout autre document sera établi dans l'une quelconque des langues officielles ou dans toutes ces langues ;

64. *Réaffirme également* qu'il importe de publier simultanément les documents dans toutes les langues officielles, se félicite que cela ait été fait par tous les centres de conférence dans 100 pour cent des cas en 2018 et prie de nouveau le Secrétaire général de veiller à ce que les règles régissant la parution simultanée des documents dans les six langues officielles soient strictement respectées en ce qui concerne aussi bien la distribution d'exemplaires papier des documents de conférence que leur chargement dans le Système de diffusion électronique des documents et sur le site Web de l'Organisation ;

65. *Prie* le Secrétaire général de continuer à prendre des mesures pour que les documents paraissent en temps voulu et simultanément dans les six langues officielles ;

66. *Note* que le partage de la charge de travail, qui s'appliquait déjà aux travaux de traduction et d'édition, s'est étendu aux activités de traitement de texte et prie le Secrétaire général de continuer à chercher des moyens de promouvoir le partage de la charge de travail entre les quatre principaux centres de conférence et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-quinzième session ;

67. *Souligne* que le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a pour mission première de produire dans les délais prévus des documents de qualité dans toutes les langues officielles, conformément aux règles en vigueur, et d'offrir des services de conférence de qualité aux États Membres dans toutes les villes sièges, de manière aussi efficace et économique que possible, conformément à ses résolutions ;

68. *Souligne également* qu'il importe de renforcer l'application du principe de responsabilité au Secrétariat concernant la tenue des délais de soumission et de publication des documents ;

69. *Prie* le Secrétaire général de continuer de faire figurer dans le contrat de mission de tous les hauts fonctionnaires le nouvel indicateur portant sur le respect des délais de soumission des documents destinés aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts et de lui rendre compte à ce sujet dans les prochains rapports sur le respect du principe de responsabilité ;

70. *Prie également* le Secrétaire général de faire figurer, dans les futurs projets de budget, des informations concernant le respect des délais de soumission des documents nécessaires pour les réunions des organes intergouvernementaux et des organes d'experts ;

71. *Réaffirme* les dispositions du paragraphe 9 de la section III de sa résolution 59/265, dans lequel elle a décidé que les documents traitant des questions de planification et des questions budgétaires et administratives qu'elle doit examiner d'urgence devaient paraître à titre prioritaire dans les six langues officielles ;

72. *Prie de nouveau* le Secrétaire général de donner pour instruction à tous les départements du Secrétariat de faire figurer dans leurs rapports les éléments suivants :

- a) Un résumé ;
- b) Un récapitulatif des conclusions, recommandations et autres propositions ;
- c) Un rappel des faits utiles à connaître ;

et demande de nouveau que les conclusions et recommandations figurant dans tous les documents que le Secrétariat et les organes intergouvernementaux ou organes d'experts présentent aux organes délibérants, y compris le Comité des conférences, pour examen et décision, apparaissent en caractères gras ;

73. *Note avec préoccupation* que 76 pour cent seulement des départements auteurs ont atteint l'objectif de 90 pour cent fixé pour le respect des délais de soumission des rapports au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, prie de nouveau le Secrétaire général d'appliquer plus rigoureusement le système de créneaux grâce à un mécanisme de suivi spécial, tel que l'équipe spéciale interdépartementale de la documentation, et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-quinzième session, exhorte les départements auteurs à respecter scrupuleusement les délais de soumission et prie le Secrétaire général de continuer à lui rendre compte des mesures concrètes prises ;

74. *Prend note avec satisfaction* du travail que l'équipe spéciale interdépartementale de la documentation, présidée par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, accomplit afin de faciliter la soumission des documents par les départements auteurs du Secrétariat ;

75. *Réaffirme* les dispositions du paragraphe 77 de sa résolution 73/270, dans lequel elle a prié le Secrétaire général de donner des renseignements sur les dérogations pouvant être accordées pour les documents qui dépassent le nombre limite de mots ;

76. *Note* que le Système de diffusion électronique des documents est le système officiel d'entreposage électronique des documents de l'Organisation, se félicite qu'il ait été modernisé, notamment avec le lancement d'une version de poche, et soit disponible dans les six langues officielles de l'Organisation, et encourage le Secrétaire général à poursuivre ses efforts dans ce domaine ;

77. *Prie* le Secrétaire général de continuer de s'employer, à titre prioritaire, à charger tous les documents anciens importants de l'Organisation, dans les six langues officielles, sur le site Web de l'Organisation, afin que les États Membres et le grand public puissent aussi consulter ces archives ;

78. *Prie également* le Secrétaire général de tout faire pour que les archives de valeur conservées à la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et dans les principaux centres de conférence soient numérisées dans les meilleurs délais, selon qu'il conviendra ;

79. *Rappelle* le paragraphe 82 de sa résolution 73/270 et prie le Secrétaire général de confier au Département de la communication globale le soin de formuler

une proposition en vue de la numérisation des documents anciens importants de l'Organisation conservés à la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, au Siège de l'Organisation, pour qu'elle lui soit soumise pour examen, par l'entremise du Comité de l'information, au plus tard pendant la partie principale de sa soixante-quinzième session, proposition dans laquelle le Département définira ce que sont les documents anciens importants, donnera une idée de leur nombre et estimera la portée, le coût et la durée de l'opération ;

80. *Constate avec inquiétude* que, vu la fragilité et l'altérabilité de nombreux documents, des informations et des connaissances historiques risquent d'être perdues si le projet de numérisation prend autant de temps que prévu ;

81. *Prie* le Secrétaire général de solliciter de nouvelles contributions volontaires pour financer la numérisation des documents anciens importants de l'Organisation, notamment en faisant appel à de nouveaux donateurs, et de lui rendre compte à ce sujet dans le cadre du rapport demandé au paragraphe 79 ci-dessus ;

82. *Rappelle* le paragraphe 85 de sa résolution 73/270, note que des organes intergouvernementaux, notamment la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, recourent de plus en plus aux enregistrements numériques et prie le Secrétaire général de continuer à lui faire rapport à ce sujet ;

83. *Souligne* que les procès-verbaux et comptes rendus analytiques de séance demeurent les seuls actes officiels des réunions des organes de l'Organisation des Nations Unies ;

84. *Rappelle* le paragraphe 87 de sa résolution 73/270, qui concerne le passage, par mesure d'économie, à l'enregistrement numérique des réunions dans les six langues officielles de l'Organisation ;

85. *Rappelle également* le paragraphe 5 de sa résolution 49/221 B du 23 décembre 1994 et souligne que la publication dans les délais des procès-verbaux de séance constitue un volet important des services fournis aux États Membres ;

V

Questions relatives aux services linguistiques

86. *Prie* le Secrétaire général de continuer à faire en sorte que les services de traduction et d'interprétation soient de la plus haute qualité dans les six langues officielles ;

87. *Se félicite* des mesures prises par le Secrétaire général pour continuer d'améliorer la qualité des services d'interprétation simultanée et de traduction qui sont fournis et le prie de poursuivre ses efforts à cet égard ;

88. *Souligne* que les documents de l'Organisation doivent être traduits dans toutes les langues requises et en temps voulu, dans le strict respect du règlement intérieur de chaque organe délibérant ;

89. *Prie* le Secrétaire général de faire en sorte que la qualité des traductions dans les six langues officielles continue de s'améliorer, en particulier du point de vue de l'exactitude ;

90. *Prie également* le Secrétaire général de continuer de veiller à ce que la terminologie employée par les services de traduction et d'interprétation corresponde aux normes linguistiques et terminologiques les plus récentes des langues officielles, afin que les prestations fournies soient de la plus haute qualité ;

91. *Prie en outre* le Secrétaire général de continuer d'alimenter et de tenir à jour le portail terminologique mondial pour que le personnel de l'Organisation, les États Membres et le grand public puissent l'utiliser et que la terminologie employée dans tous les centres de conférence de l'Organisation soit harmonisée ;

92. *Prie* le Secrétaire général, agissant en sa qualité de Président du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, de continuer d'inviter les chefs des fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies à envisager d'utiliser la terminologie officielle de l'Organisation et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-quinzième session ;

93. *Note* que le personnel des services linguistiques des centres de conférence est inégalement réparti du point de vue des combinaisons linguistiques et prie le Secrétaire général de continuer de s'employer à élaborer des politiques de recrutement, de sous-traitance et de coopération qui tiennent pleinement compte de ces déséquilibres, et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-quinzième session ;

94. *Prie* le Secrétaire général de veiller à ce que tous les services linguistiques soient placés sur un pied d'égalité et jouissent des mêmes conditions de travail et des mêmes moyens, afin qu'ils puissent fournir des prestations de la plus haute qualité, dans le plein respect de la spécificité de chacune des six langues officielles et compte tenu du volume de travail de chaque service ;

95. *Prie également* le Secrétaire général de prendre des mesures pour garantir que les six langues officielles de l'Organisation soient traitées sur un pied d'égalité et que les États Membres bénéficient de la même qualité de service, dans le plein respect des particularités de chaque langue et compte tenu du fait que les progrès informatiques ne procurent pas les mêmes avantages pour toutes les langues, notamment en remédiant aux disparités de charge de travail découlant de la structure des effectifs et des particularités de chaque langue, et de lui en rendre compte à sa soixante-quinzième session ;

96. *Redit* que le Secrétaire général doit veiller à ce que les moyens technologiques utilisés dans tous les centres de conférence soient compatibles et d'un maniement aisé dans toutes les langues officielles ;

97. *Se félicite* du développement du système de traduction assistée par ordinateur et de traduction automatique (eLUNa) et prie le Secrétaire général de lui rendre compte à sa soixante-quinzième session des éléments nouveaux relatifs, notamment, au rapport coûts-avantages de ce système, au maintien de la qualité et au contrôle de celle-ci ;

98. *Rappelle* la section VII de sa résolution [69/274 A](#) du 2 avril 2015 et prie le Secrétaire général de veiller à ce que les besoins du personnel des services linguistiques soient pris en compte dans les stratégies de gestion souple de l'espace de travail et dans tout changement qui serait apporté aux dispositions logistiques, de sorte que les services fournis aux États Membres continuent de répondre aux plus hautes normes de qualité ;

99. *Réaffirme* les dispositions du paragraphe 102 de sa résolution [73/270](#) et prie de nouveau le Secrétaire général de veiller, lorsqu'il recrute du personnel temporaire pour les services linguistiques, au titre de contrats internationaux ou locaux selon qu'il convient, à ce que tous les services soient placés sur un pied d'égalité et jouissent des mêmes conditions de travail et des mêmes moyens, afin que chacun puisse fournir des prestations de la plus haute qualité, dans le plein respect de la spécificité de chacune des six langues officielles et compte tenu du volume de travail de chaque service ;

100. *Rappelle* la section IV de sa résolution 69/274 A et prie le Secrétaire général de garder à l'étude la question des conditions de travail des interprètes ;

101. *Prie* le Secrétaire général de pourvoir les postes vacants dans les services linguistiques, notamment dans les services de traduction et d'interprétation, dans les meilleurs délais et dans le plein respect des dispositions qu'elle a prises à cet égard dans ses résolutions régissant le recrutement du personnel linguistique, et de lui en rendre compte à sa soixante-quinzième session ;

102. *Prie également* le Secrétaire général de continuer à s'efforcer d'organiser les concours de recrutement de personnel linguistique suffisamment à l'avance pour que les postes des services linguistiques qui sont ou deviendront vacants puissent être pourvus sans retard, et de l'informer, à ses prochaines sessions, des mesures qui auront été prises à cet égard ;

103. *Prie en outre* le Secrétaire général de continuer de tout faire pour faciliter la participation des candidates et candidats de toutes les régions aux concours de recrutement, notamment en organisant des concours à distance et en ouvrant si possible des centres d'examen à proximité des lieux où se trouvent ces candidates et candidats afin que le plus grand nombre de personnes qui posséderaient les qualifications requises puissent prendre part aux épreuves, et de lui rendre compte des progrès accomplis sur ce plan à ses prochaines sessions ;

104. *Souligne* qu'il importe de faire tout ce qu'il faut pour que les travaux de traduction, qu'ils soient faits en interne ou à l'extérieur, et les services d'interprétation, qu'ils soient assurés par des fonctionnaires ou des indépendants, soient de la plus haute qualité et prie le Secrétaire général de l'informer des mesures prises à cet égard ;

105. *Prie de nouveau* le Secrétaire général de doter tous les centres de conférence de personnel de la classe voulue, en nombre suffisant, pour qu'ils puissent contrôler comme il convient la qualité des traductions faites à l'extérieur ;

106. *Prie* le Secrétaire général d'appliquer les mêmes critères de contrôle de la qualité aux documents traduits à l'extérieur pour le compte des quatre centres de conférence, afin de garantir la qualité des traductions dans les six langues officielles de l'Organisation, et de lui faire rapport à ce sujet à ses prochaines sessions ;

107. *Prie également* le Secrétaire général de veiller à ce que l'information relative à l'expérience acquise par les principaux centres de conférence en matière de contrôle de la qualité des travaux de traduction faits à l'extérieur et en interne, les enseignements qui en sont tirés et les pratiques optimales qui s'en dégagent, y compris en ce qui concerne le nombre et la classe des postes nécessaires, circule entre les centres de conférence et les commissions régionales, selon qu'il conviendra ;

108. *Note* que le Secrétaire général a arrêté des indicateurs de résultats et des méthodes de calcul des coûts applicables dans tous les centres de conférence afin de mettre en place une stratégie plus économique pour le traitement interne des documents et le prie de veiller à ce qu'ils soient bien utilisés dans les quatre principaux centres de conférence ;

109. *Se félicite* du fait que le Secrétaire général ait pris des mesures, conformément à ses résolutions, afin de pourvoir au remplacement des fonctionnaires des services linguistiques qui partent à la retraite, et le prie de persévérer et de redoubler d'efforts, notamment de renforcer les liens de collaboration noués avec les établissements qui forment des spécialistes des langues, en vue de satisfaire les besoins pour les six langues officielles de l'Organisation ;

110. *Prie* le Secrétaire général de continuer d'améliorer le programme de stages, notamment grâce à des partenariats avec des organismes qui promeuvent l'utilisation des langues officielles de l'Organisation ;

111. *Se félicite* des mémorandums d'accord conclus entre l'Organisation et 23 universités en vue de renforcer la formation des spécialistes des langues et de faciliter ainsi le recrutement de personnel linguistique compétent, et prie le Secrétaire général de garder à l'étude le nombre de mémorandums d'accord qu'il convient de conclure pour répondre aux besoins de l'Organisation ;

112. *Prie* le Secrétaire général de continuer, par des efforts concertés, de promouvoir les programmes de collaboration, notamment les stages (rémunérés ou non), et d'adopter des méthodes novatrices pour mieux les faire connaître, notamment des partenariats avec les États Membres, les organisations internationales compétentes et les établissements d'enseignement des langues de toutes les régions, en particulier afin de remédier au sérieux déséquilibre qui existe entre les candidats qualifiés originaires d'Afrique et d'Amérique latine et des Caraïbes et ceux des autres régions, et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-quinzième session ;

113. *Se félicite* du bilan encourageant des stages rémunérés, qui ont permis de former de jeunes diplômés et de susciter leur intérêt pour l'Organisation, tout en contribuant à accroître le nombre de personnes qualifiées possédant des combinaisons de langues essentielles pour la relève, et invite le Secrétaire général à poursuivre cette initiative ;

114. *Note* que le « projet africain » vise à mettre en place, dans des centres d'excellence établis sur le continent africain, des programmes universitaires de troisième cycle ayant pour objet de former des traducteurs et des traductrices, des interprètes de conférence et des interprètes de proximité, et prie le Secrétaire général de continuer à lui faire rapport sur l'état d'avancement de ce projet ;

115. *Note également* qu'il est difficile de trouver et de fidéliser du personnel linguistique qualifié et qu'il est nécessaire de reconstituer la réserve de spécialistes dans les principaux centres de conférence, en particulier à New York et à Nairobi, pour éviter que les moyens dont le Secrétariat dispose pour fournir des services dans les six langues officielles s'amointrissent encore ;

116. *Accueille avec satisfaction* l'action menée par le Secrétaire général pour faire mieux connaître à tous les États Membres et au grand public les possibilités d'emploi dans les services de conférence, notamment grâce à une utilisation accrue des médias sociaux ;

117. *Prend note* des informations communiquées par le Secrétaire général sur le projet pilote de délocalisation à Vienne de traducteurs et de traductrices du Service français de traduction de New York et prie le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante-quinzième session des renseignements à jour sur la question, notamment sur la qualité des services, les coûts et avantages, le partage de la charge de travail et les enseignements tirés de l'expérience ;

118. *Prie* le Secrétaire général de poursuivre et de renforcer ses initiatives de formation et de reconstitution de la réserve de personnel linguistique de l'Organisation, notamment le programme de collaboration avec les universités, afin que l'Organisation dispose de moyens suffisants pour satisfaire ses besoins d'interprétation et de traduction ;

119. *Prie également* le Secrétaire général de continuer à se tenir en relation avec les missions permanentes afin de cerner les possibilités de collaboration avec les universités, établissements d'enseignement et centres d'apprentissage des langues du

monde entier, pour que l'Organisation continue de disposer de services linguistiques professionnels de qualité dans les six langues officielles ;

120. *Prie en outre* le Secrétaire général de continuer à étoffer et à affiner la liste des universités avec lesquelles des mémorandums d'accord et d'autres accords de collaboration sont conclus afin qu'elle comprenne si possible des universités, établissements d'enseignement et centres d'apprentissage des langues de toutes les régions.

Annexe II

Projets de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes conventionnels créés sous les auspices de l'Organisation pour 2020 et 2021

Notes explicatives

Les abréviations suivantes sont utilisées dans la présente annexe.

Dans la colonne « Organe »

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CFPI	Commission de la fonction publique internationale
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUDCI	Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OIT	Organisation internationale du Travail
OMI	Organisation maritime internationale
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la Santé
OMT	Organisation mondiale du tourisme

ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ONU-Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
UNU	Université des Nations Unies
UPU	Union postale universelle

Dans la colonne « Membres »

E	Experts
G	Gouvernements
ST	Secrétariat ou secrétariats

Dans la colonne « Services à assurer »

A	Anglais
Ar	Arabe
C	Chinois
E	Espagnol
ER	Établissement de rapports
F	Français
I	Interprétation
PV	Procès-verbaux
R	Russe
SR	Comptes rendus analytiques de séance
T	Traduction

A. Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2020

(Au 25 juin 2019)

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
1. Comité d'état-major	Charte	Réunions de 2020	10 janvier, puis une fois tous les 15 jours	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV	Un vendredi sur deux
2. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus	Résolution 72/55 de l'Assemblée générale	Première session	13-17 janvier	New York	25 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions entre 2020 et 2021
3. Comité des droits de l'enfant ^b	Résolutions 44/25, 47/112, 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-troisième session	13-31 janvier (à confirmer)	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T	SR	Trois sessions par an
4. UNICEF – Conseil d'administration	Décision 2011/215 du Conseil économique et social	Élection du Bureau	14 janvier (1 réunion)	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^d	–	Une session par an
5. ONU-Femmes – Conseil d'administration ^d	Résolution 64/289 de l'Assemblée générale	Élection du Bureau	14 janvier	New York	41 G	I (AArCEFR)	T	–	Une réunion par an
6. Comité chargé des organisations non gouvernementales	Résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social	Session ordinaire	20-29 janvier et 7 février	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
7. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'Examen périodique universel	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale et décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Trente-cinquième session	20-31 janvier	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
8. Groupe de travail sur le remboursement du matériel appartenant aux contingents ^d	Résolutions 49/233 et 59/298 de l'Assemblée générale		20-31 janvier	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les trois ans
9. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles	Résolutions 15/23, 23/7, 32/4 et 41/6 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-septième session	27-31 janvier	New York	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an – deux à Genève et une à New

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
									York (mandat prorogé jusqu'en 2022)
10.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des situations	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-cinquième session	27-31 janvier	Genève	5 G	I (AArCEFR)	T –	Deux sessions par an
11.	Commission des limites du plateau continental ^b	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, annexe II, art. 2, par. 5, et résolution 67/78 de l'Assemblée générale	Cinquante-deuxième session	27 janvier-13 mars ^e (à confirmer)	New York	21 E	I (AArCEFR)	T –	Trois sessions par an
12.	Conférence du désarmement	Résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale	Première partie	27 janvier-3 avril ^f	Genève	65 G	I (AArCEFR)	T PV	Une session par an, en trois parties
13.	Conseil consultatif pour les questions de désarmement	Résolutions 37/99 K et 54/418 de l'Assemblée générale	Soixante-treizième session	29-31 janvier (à confirmer)	New York	15 E	I (AArCEFR)	T –	Deux sessions par an
14.	Comité d'attribution du Prix des Nations Unies en matière de population	Résolution 36/201 de l'Assemblée générale	Réunion d'organisation	Janvier ^g (à confirmer)	New York	10 G	I (AEF)	T –	Une session par an
15.	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	Résolutions 14 (I), 173 (II), 32/103 et 64/243 de l'Assemblée générale	Session d'hiver	Janvier-avril ^{f, g, h}	New York	16 E	I (AArCEFR)	T –	Trois sessions par an
16.	Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS	Résolutions 2029 (XX), 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale	Première session ordinaire	3-6 février	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^d –	Trois sessions par an
17.	Comité des droits de l'enfant – groupe de travail de présession ^b	Résolutions 44/25, 47/112, 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-cinquième session	3-7 février (à confirmer)	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T –	Trois sessions par an
18.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés	Résolutions 17/4, 26/22 et 35/7 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-cinquième session	3-7 février	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T –	Trois sessions par an (mandat prorogé)

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
								jusqu'en 2020)
19.	Organe international de contrôle des stupéfiants ^b	Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11	127 ^e session	3-7 février	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T – Deux ou trois sessions par an
20.	CNUDCI – Groupe de travail II (Arbitrage et conciliation/ Règlement des différends)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Soixante et onzième session	3-7 février	New York	60 G	I (AArCEFR)	T – Deux sessions par an
21.	Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité scientifique et technique	Résolution 1472 A (XIV) et décision 73/517 de l'Assemblée générale	Cinquante-septième session	3-14 février	Vienne	92 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
22.	Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail des communications soumises en vertu du Protocole facultatif se rapportant à la Convention ^b	Résolutions 55/70, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quarante-sixième session	4-7 février (à confirmer)	Genève	5 E	I (AEF) ^c	T – Trois sessions, soit 10 jours ouvrés, par an
23.	Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ^b	Article 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, rapport du Conseil des droits de l'homme (A/61/53) et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Quarantième session	10-14 février (à confirmer)	Genève	25 E	I (AEF) ^c	T SR Trois sessions par an
24.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des communications	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-sixième session	10-14 février	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T – Deux sessions par an
25.	Groupe de travail à composition non limitée sur les progrès de l'informatique et des télécommunications dans le contexte de la sécurité internationale	Résolution 73/27 de l'Assemblée générale	Deuxième session	10-14 février	New York		I (AArCEFR)	T – Trois sessions entre 2019 et 2020
26.	Commission du développement social	Résolutions 10 (II), 1139 (XLI) et 1996/7	Cinquante-huitième session	10-19 février	New York	46 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>	
	du Conseil économique et social								
27.	Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes ^b	Résolutions 34/180, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-quinzième session	10-28 février (à confirmer)	Genève	23 E	I (AEF) ^c	T SR	Trois sessions par an
28.	UNICEF – Conseil d'administration	Résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale	Première session ordinaire	11-13 février	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^d	– Trois sessions par an
29.	ONU-Femmes – Conseil d'administration ^d	Résolution 64/289 de l'Assemblée générale	Première session ordinaire	14 février	New York	41 G	I (AArCEFR)	T	– Trois sessions par an
30.	Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-quatrième session	17-21 février	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T SR	Deux sessions par an
31.	Comité des droits économiques, sociaux et culturels ^b	Résolutions 1982/33, 1985/17 et 2012/29 du Conseil économique et social et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-septième session	17 février-6 mars (à confirmer)	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T SR	Deux sessions par an
32.	Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail	Résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale	Session de fond	17 février-13 mars	New York	151 G	I (AArCEFR)	T	–
33.	Commission du désarmement	Résolution S-10/2 de l'Assemblée générale	Session d'organisation	18 février	New York	193 G	I (AArCEFR)	T PV	Une session par an
34.	Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	Résolution 61/275 de l'Assemblée générale	Quarante-neuvième session	19-21 février	New York	5 E	I (AArCEFR)	T	– Quatre sessions par an
35.	Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	Résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale	Première partie	20 février et 19 mars	New York	29 G	I (AArCEFR)	T SR ⁱ	
36.	Comité des politiques de développement	Résolution 1998/46 du Conseil économique et social	Vingt-deuxième session	24-28 février	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
37.	Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les moyens de favoriser le comportement responsable des États dans le	Résolution 73/266 de l'Assemblée générale	Deuxième session	24-28 février (à confirmer)	Genève	25 E	I (AArCEFR)	T	– Quatre sessions à New York et à Genève entre 2019 et 2021

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
	cyberespace dans le contexte de la sécurité internationale								
38.	Comité des droits de l'homme – Groupe de travail d'avant-session sur les communications ^b	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	128 ^e session	24-28 février (à confirmer)	Genève	9 E	I (AEF) ^c	T –	Trois sessions par an
39.	PAM – Conseil d'administration ^d	Décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale	Première session ordinaire	24-28 février (à confirmer)	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T –	Trois sessions par an
40.	Conseil des droits de l'homme	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale	Quarante-troisième session	24 février-20 mars	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T SR	Pas moins de trois sessions par an pour une durée totale d'au moins 10 semaines
41.	Comité des placements	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale	244 ^e réunion	Février	À déterminer	11 ou 12 E	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
42.	Assemblée générale – Cinquième Commission	Charte	Première partie de la reprise de la session	Février-mars ^f (4 semaines)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T SR	
43.	Commission des stupéfiants	Résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social	Soixante-troisième session	2-6 mars	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
44.	Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – groupe de travail d'avant-session ^b	Résolutions 45/124, 47/94, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-dix-septième session	2-6 mars (à confirmer)	Genève	4 E	I (AEF) ^c	T –	Trois sessions par an
45.	Comité des droits de l'homme ^b	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	128 ^e session	2-27 mars ^f (à confirmer)	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T SR	Trois sessions par an
46.	Commission de statistique	Résolution 1999/8 du Conseil économique et social	Cinquante et unième session	3-6 mars	New York	24 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
47.	Alliance globale des institutions nationales des droits de l'homme	Résolution 1994/54 de la Commission des droits de l'homme	Trente-troisième réunion annuelle	9-11 mars	Genève	92 G	I (AEF)	T –	Une session par an
48.	Comité des droits économiques, sociaux et	Résolutions 1982/33, 1985/17 et 2012/29 du Conseil économique et	Soixante-sixième session	9-13 mars (à confirmer)	Genève	5 E	I (AEF) ^c	T –	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
	culturels – groupe de travail d'avant-session ^b	social et résolution 68/268 de l'Assemblée générale							
49.	Commission de la condition de la femme	Résolution 11 (II) et décision 1999/257 du Conseil économique et social	Soixante-quatrième session	9-20 mars ^f	New York	45 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
50.	Comité des droits des personnes handicapées ^b	Résolutions 61/106, 66/229 et 68/268 de l'Assemblée générale et article 34 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées	Vingt-troisième session	9-27 mars ^f	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T SR	Deux sessions par an
51.	CFPI	Résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-dixième session	16-27 mars ^f	New York	15 E	I (AArCEFR)	T –	Deux sessions par an
52.	Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Groupe de travail sur les armes à feu ^b	Résolution 55/255 de l'Assemblée générale et résolution 7/1 de la Conférence des Parties	Septième session	17-19 mars (à confirmer)	Vienne	118 G	I (AArCEFR)	T	Une session par an
53.	Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration	Décision 1993/283 du Conseil économique et social	Cinquantième session	23-25 mars (à confirmer)	Genève	5 E	I (AEF)	T –	Deux sessions par an
54.	Commission de la science et de la technique au service du développement	Résolution 46/235 de l'Assemblée générale et résolutions 2002/37 et 2006/46 et décision 2003/291 du Conseil économique et social	Vingt-troisième session	23-27 mars	Genève	43 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
55.	CNUDCI – Groupe de travail I (Micro-, petites et moyennes entreprises)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Trente-quatrième session	23-27 mars	New York	60 G	I (AArCEFR)	T –	Deux sessions par an
56.	Conférence intergouvernementale chargée d'élaborer un instrument	Résolution 72/249 de l'Assemblée générale	Quatrième session	23 mars-3 avril	New York		I (AArCEFR)	T –	Quatre sessions entre 2018 et 2020

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
	international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale							
57.	Commission de la population et du développement	Résolutions 150 (VII), 87 (LVII) et 1995/55 du Conseil économique et social	Cinquante-troisième session	30 mars-3 avril	New York	47 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
58.	Comité d'experts de l'administration publique	Résolutions 2001/45 et 2003/60 et décision 2015/247 du Conseil économique et social	Dix-neuvième session	30 mars-3 avril	New York	24 E	I (AArCEFR)	T – Une session par an
59.	Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité juridique	Résolution 1472 A (XIV) et décision 73/517 de l'Assemblée générale	Cinquante-neuvième session	23 mars-3 avril	Vienne	92 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
60.	Comité des droits des personnes handicapées – groupe de travail d'avant-session ^b	Résolutions 67/160 et 68/268 de l'Assemblée générale	Treizième session	30 mars-3 avril	Genève	6 E	I (AEF) ^c	T – Deux sessions par an
61.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine	Résolution 2002/68 de la Commission des droits de l'homme et résolutions 9/14 et 36/23 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-sixième session	30 mars-3 avril ^f (à confirmer)	Genève	5 E	I (AArEF)	T – Deux sessions par an (mandat prorogé jusqu'en 2020)
62.	CNUDCI – Groupe de travail III (Réforme du règlement des différends entre investisseurs et États)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Trente-neuvième session	30 mars-3 avril	New York	60 G	I (AArCEFR)	T – Deux sessions par an
63.	Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d'administration	Résolution 36/151 de l'Assemblée générale	Cinquante et unième session	30 mars-3 avril (à confirmer)	Genève	5 E	I (AEF)	T – Deux sessions par an

	<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
64.	Comité des disparitions forcées ^b	Résolutions 61/177 et 68/268 de l'Assemblée générale	Dix-huitième session	30 mars-9 avril ^h (à confirmer)	Genève	10 E	I (AEF) ^c	T	SR	Deux sessions par an
65.	Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ^b	Résolutions 45/158 et 68/268 de l'Assemblée générale	Trente-deuxième session	30 mars-9 avril (à confirmer)	Genève	14 E	I (AEF) ^c	T	SR	Deux sessions par an
66.	Comité d'attribution du Prix des Nations Unies en matière de population	Résolution 36/201 de l'Assemblée générale	Première réunion ordinaire	Mars ^f (à confirmer)	New York	10 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
67.	PNUE – Comité des représentants permanents	Résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale et décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE	149 ^e réunion	Mars ^f	Nairobi	Voir note j	I (AArCEFR)	–	ER ^k	Quatre réunions par an
68.	CEA	Résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social	Cinquante-troisième session	Mars/avril ^{f, h}	Addis-Abeba	54 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
69.	Conseil économique et social	Charte, résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 24, et résolution 2020/1 du Conseil économique et social, par. 1 a)	Forum de la jeunesse	1 ^{er} et 2 avril	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	–	
70.	Conseil économique et social	Charte, résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 24, et résolution 2020/1 du Conseil économique et social, par. 1 b)	Forum des partenariats	3 avril	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	–	
71.	Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement	Résolutions 65/182 et 73/143 de l'Assemblée générale	Onzième session	6-9 avril	New York	83 G	I (AArCEFR)	–	–	Une session par an
72.	CNUDCI – Groupe de travail IV (Commerce électronique)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Soixantième session	6-9 avril	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
73. Commission du désarmement	Résolution S-10/2 de l'Assemblée générale	Session annuelle	6-24 avril ^h	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
74. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale – Groupe d'experts chargé de réaliser une étude approfondie sur la cybercriminalité	Résolutions 65/230 et 67/189 de l'Assemblée générale	Sixième session	7-9 avril (à confirmer)	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an, dans les limites des ressources disponibles
75. Instance permanente sur les questions autochtones	Résolution 2000/22 du Conseil économique et social	Dix-neuvième session	13-24 avril ^h	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
76. Conseil économique et social	Charte, résolutions 68/1 , annexe, par. 11 d), et 72/305 de l'Assemblée générale et résolution 2020/1 du Conseil économique et social, par. 1 c)	Réunions de gestion – élection aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires du Conseil et les organes apparentés	15 avril	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
77. Comité du programme et de la coordination	Résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale	Session d'organisation	16 avril	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
78. Conseil économique et social	Résolutions 69/313 et 70/248 de l'Assemblée générale et résolution 2020/1 du Conseil économique et social	Forum annuel du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement, y compris les réunions spéciales de haut niveau du Conseil avec la Banque mondiale, le FMI, l'Organisation mondiale du commerce et la CNUCED	20-23 avril	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an (5 jours ou 10 réunions, y compris les 2 réunions de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la CNUCED)

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
79. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus	Résolution 72/55 de l'Assemblée générale	Deuxième session	20-24 avril (à confirmer)	Genève	25 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions entre 2020 et 2021
80. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail à composition non limitée sur le droit au développement	Résolution 1998/72 de la Commission des droits de l'homme, décision 1998/269 du Conseil économique et social, résolution 41/128 de l'Assemblée générale et résolutions 9/3 et 24/4 du Conseil des droits de l'homme	Vingt et unième session	20-24 avril	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
81. CNUDCI – Groupe de travail VI (Vente judiciaire de navires)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Trente-septième session	20-24 avril	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
82. Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale	Résolutions 68/185 et 70/174 de l'Assemblée générale et résolution 2013/30 du Conseil économique et social	Quatorzième session	20-27 avril	Kyoto (Japon) (à confirmer)	195 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les cinq ans
83. Conseil des droits de l'homme – Comité spécial chargé d'élaborer des normes complétant la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	Décision 3/103 et résolution 6/21 du Conseil des droits de l'homme	Onzième session	20 avril-1 ^{er} mai	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
84. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale ^b	Résolutions 2106 A (XX) et 68/268 de l'Assemblée générale	101 ^e session	20 avril-8 mai ^l	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T	SR	Trois sessions par an
85. Comité contre la torture ^b	Résolutions 39/46 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-neuvième session	20 avril-15 mai ^l	Genève	10 E	I (AEF) ^c	T	SR	Trois sessions par an
86. Comité des conférences	Résolution 43/222 B de l'Assemblée générale	Session d'organisation	22 avril (1 réunion)	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
87. Conférence des États parties aux traités portant création de zones exemptes d'armes nucléaires, des États signataires et de la Mongolie ^d	Résolution 73/71 de l'Assemblée générale	Quatrième Conférence	24 avril	New York	125 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les cinq ans
88. Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale	Résolutions 1273 (XLIII), 1765 (LIV) et 2004/69 du Conseil économique et social et résolutions 69/313 et 70/248 de l'Assemblée générale	Vingtième session	27-30 avril (à confirmer)	New York	25 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an (chacune d'une durée de 4 jours ouvrés)
89. Comité de l'information	Résolution 33/115 C de l'Assemblée générale	Quarante-deuxième session	27 avril-8 mai ^l	New York	115 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
90. Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020 ^{b, d}	Résolutions 2373 (XXII) et 70/25 de l'Assemblée générale et décision de la Conférence d'examen de 2000, vol. I [NPT/CONF.2000/28 (Parts I and II)], première partie		27 avril-22 mai ^l	New York	190 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les cinq ans
91. Commission du droit international	Résolutions 174 (II) et 3315 (XXIX) de l'Assemblée générale	Soixante-douzième session – première partie	27 avril-5 juin ^l (à confirmer)	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
92. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	Résolution 61/275 de l'Assemblée générale	Cinquantième session	29 avril-1 ^{er} mai	New York	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an
93. Comité d'attribution du Prix des Nations Unies en matière de population	Résolution 36/201 de l'Assemblée générale	Deuxième réunion ordinaire	Avril ^h (à confirmer)	New York	10 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
94. CESAO	Résolutions 1818 (LV), 2089 (LXIII), 1994/26 et 2015/32 du Conseil économique et social	Trente et unième session ministérielle	Avril ^h	Tunis	18 G	I (AArF)	T	–	Une session tous les deux ans
95. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale		Avril ^h (1 réunion)	New York	12 E	–	–	–	Deux sessions d'une réunion chacune par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
96. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991) ^d	Résolution 692 (1991) du Conseil de sécurité	Quatre-vingt-septième session	Avril/mai ^{h, l} (à déterminer)	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	À concurrence de quatre sessions, soit 12 jours ouverts par an
97. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination	Décision 2001/321 du Conseil économique et social	Première session ordinaire	Avril/mai ^{h, l} (à confirmer)	Nairobi	31 ST	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
98. Conseil économique et social	Résolutions 2013/24 et 2020/1, par. 1 d), du Conseil économique et social	Réunion spéciale du Conseil sur la coopération internationale en matière fiscale	1 ^{er} mai	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
99. Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud	Résolutions 33/134 et 58/220 et décision 73/553 de l'Assemblée générale	Réunion d'organisation de la 20 ^e session	4 mai	New York	195 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
100. Forum des Nations Unies sur les forêts	Résolutions 2000/35, 2006/49 et 2015/33 et décision 2011/249 du Conseil économique et social	Quinzième session	4-8 mai ^l	New York	196 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an de 2017 à 2030
101. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires	Résolution 20 (XXXVI) de la Commission des droits de l'homme et résolutions 7/12, 16/16, 27/1 et 36/6 du Conseil des droits de l'homme	121 ^e session	4-13 mai ^l (à confirmer)	Genève	5 E	I (AArEF)	T	–	Trois sessions par an – une de 5 jours à Genève, une de 5 jours ailleurs et une de 8 jours à Genève (mandat prorogé jusqu'en 2020)
102. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'Examen périodique universel	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale et décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Trente-sixième session	4-15 mai ^l	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
103. Organe international de contrôle des stupéfiants ^b	Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11	128 ^e session	4-15 mai ⁱ	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	– Deux ou trois sessions par an
104. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises	Résolutions 17/4, 26/22 et 35/7 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-sixième session	11-15 mai	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	– Trois sessions par an (mandat prorogé jusqu'en 2020)
105. Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée chargé d'élaborer le contenu d'un cadre réglementaire international relatif à la réglementation, à la supervision et au contrôle des activités des sociétés militaires et des sociétés de sécurité privées	Résolution 36/11 du Conseil des droits de l'homme	Deuxième session	11-15 mai	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
106. CNUDCI – Groupe de travail V (Droit de l'insolvabilité)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Cinquante-septième session	11-15 mai	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	– Deux sessions par an
107. Comité des droits de l'enfant ^b	Résolutions 44/25, 47/112, 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-quatrième session	11-29 mai (à confirmer)	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T SR	Trois sessions par an
108. Conseil économique et social	Résolutions 69/313 et 70/248 de l'Assemblée générale et résolution 2020/1 du Conseil économique et social, par. 1 e)	Forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable	12 et 13 mai	New York	25 E	I (AArCEFR)	T	– Une session par an (2 jours)
109. Conseil économique et social	Charte, résolutions 68/1, annexe, par. 11 c), et 70/299 de l'Assemblée générale et résolution 2020/1 du Conseil économique et social, par. 1 f)	Débat de haut niveau – Forum pour la coopération en matière de développement	14 et 15 mai	New York	54 G	I (AArCEFR)	T SR	Une session tous les deux ans

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
110. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale	Résolution 1992/1 du Conseil économique et social	Vingt-neuvième session	18-22 mai	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
111. Comité chargé des organisations non gouvernementales	Résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social	Reprise de la session	18-28 mai et 5 juin	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
112. Conférence du désarmement	Résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale	Deuxième partie	18 mai-3 juillet	Genève	65 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
113. Conseil économique et social	Charte, résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 11 a), et résolution 2020/1 du Conseil économique et social, par. 1 g)	Débat consacré aux activités opérationnelles de développement	19-21 mai	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
114. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles	Résolutions 15/23, 23/7, 32/4 et 41/6 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-huitième session	25-29 mai	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an – deux à Genève et une à New York (mandat prorogé jusqu'en 2022)
115. Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud	Résolutions 33/134 et 58/220 et décision 73/553 de l'Assemblée générale	Vingtième session	26-29 mai	New York	195 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
116. CEPALC	Résolutions 106 (VI) et 2010/4 et décision 1985/188 du Conseil économique et social et résolution 661 (XXXIV) de la CEPALC	Trente-huitième session	Mai ^l	San José	45 G	I (AEF)	T	–	Une session tous les deux ans

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
117. CESAP	Résolutions 37 (IV), 69 (V) et 723 B (XXVIII) du Conseil économique et social	Soixante-seizième session	Mai ^l	Bangkok	53 G	I (ACFR)	T	–	Une session par an
118. Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS, de l'UNICEF, du PAM et d'ONU-Femmes	Résolutions 52/12 B et 65/176 de l'Assemblée générale	Réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS, de l'UNICEF, du PAM et d'ONU-Femmes	Mai ^l (à confirmer)	New York	36 G/36 G/36 G/41 G	I (AArCEFR)	T ^d	–	
119. Assemblée générale – Cinquième Commission	Charte	Deuxième partie de la reprise de la session	Mai ^l (4 semaines)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
120. Comité des placements	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale	245 ^e réunion	Mai ^l	À déterminer	11 ou 12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
121. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	Résolution 65/119 de l'Assemblée générale	Séminaire régional consacré à l'examen de la situation des territoires non autonomes dans le cadre de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme	Mai ^l (3 jours)	Région du Pacifique	29 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
122. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	Résolutions 14 (I), 173 (II), 32/103 et 64/243 de l'Assemblée générale	Session de printemps	Mai-août ^l	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
123. Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS	Résolutions 2029 (XX), 48/162, 65/176 et 69/326 de l'Assemblée générale	Session annuelle	1 ^{er} -5 juin	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^d	–	Trois sessions par an
124. Comité des contributions	Résolution 14 (I) A de l'Assemblée générale	Quatre-vingtième session	1 ^{er} -19 juin	New York	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
125. Comité du programme et de la coordination	Résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale	Soixantième session	1 ^{er} -26 juin	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
126. Conseil économique et social	Charte, résolutions 68/1 , annexe, par. 11 d), et 72/305 de l'Assemblée générale et résolution 2020/1 du Conseil économique et social, par. 1 h)	Débat consacré à la gestion	2 et 3 juin	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
127. Comité des droits de l'enfant – groupe de travail de présession ^b	Résolutions 44/25 , 47/112 , 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-sixième session	2-5 juin (à confirmer)	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T	–	Trois sessions par an
128. Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14 : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	Résolution 73/292 de l'Assemblée générale		2-6 juin	Lisbonne	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
129. Réunion des présidentes et présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme ^b	Résolutions 46/111 , 49/178 et 57/202 de l'Assemblée générale	Trente-deuxième session	8 et 9 juin (à confirmer)	Genève	10 E	I (AEF) ^c	T	–	Une session par an
130. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption ^b	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/1 de la Conférence des États parties	Onzième session	8-10 juin	Vienne	186 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
131. Conseil des droits de l'homme – Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones	Résolution 6/36 du Conseil des droits de l'homme	Treizième session	8-12 juin	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
132. Conseil économique et social	Charte, résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 11 b), et résolution 2020/1 du Conseil économique et social, par. 1 i)	Débat consacré aux affaires humanitaires	9-11 juin	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
133. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur le recouvrement d'avares ^b	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/3 de la Conférence des États parties	Quatorzième session	10 et 11 juin	Vienne	186 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
134. Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées ^b	Résolutions 61/106 et 70/247, par. 53, de l'Assemblée générale et article 40 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées	Treizième session	10-12 juin	New York	174 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
135. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – réunions intergouvernementales d'experts à composition non limitée pour le renforcement de la coopération internationale ^b	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 4/2 de la Conférence des États parties	Neuvième session	12 juin	Vienne	186 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
136. États parties au Pacte international relatif aux droits civils et politiques ^b	Résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale	Trente-huitième réunion	15 juin	New York	169 G	I (AArEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
137. Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects	Résolution 73/69 de l'Assemblée générale	Septième Réunion	15-19 juin	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
138. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ^b	Article 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, rapport du	Quarante et unième session	15-19 juin	Genève	25 E	I (AEF) ^c	T	SR	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
	Conseil des droits de l'homme (A/61/53) et résolution 68/268 de l'Assemblée générale								
139. États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer ^b	Résolutions 37/66 et 49/28 de l'Assemblée générale	Trentième réunion	15-19 juin	New York	168 G	I (AArCEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
140. PAM – Conseil d'administration ^d	Décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale	Session annuelle	15-19 juin (à confirmer)	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
141. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	Résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale	Reprise de la session	15-26 juin	New York	29 G	I (AArCEFR)	T	SR ⁱ	
142. Conseil des droits de l'homme	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale	Quarante-quatrième session	15 juin-3 juillet	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an pour une durée totale d'au moins 10 semaines
143. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail des communications soumises en vertu du Protocole facultatif se rapportant à la Convention ^b	Résolutions 55/70, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quarante-septième session	17-19 juin (à confirmer)	Genève	5 E	I (AEF) ^c	T	–	Trois sessions, soit 10 jours ouvrés, par an
144. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique	Résolution 1472 A (XIV) et décision 73/517 de l'Assemblée générale	Soixante-troisième session	17-26 juin	Vienne	92 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
145. ONU-Femmes – Conseil d'administration ^d	Résolution 64/289 de l'Assemblée générale	Session annuelle	22-24 juin	New York	41 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
146. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail d'avant-session sur les communications ^b	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	129 ^e session	22-26 juin (à confirmer)	Genève	9 E	I (AEF) ^c	T	–	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
147. Processus consultatif informel ouvert à tous sur les océans et le droit de la mer	Résolutions 54/33 et 73/124 de l'Assemblée générale	Vingt et unième réunion	22-26 juin	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an (mandat prorogé jusqu'en 2020)
148. CNUCED – Conseil du commerce et du développement	Résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale et résolution 114 (V) de la CNUCED	Soixante-septième session	22 juin-3 juillet	Genève	155 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
149. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes ^b	Résolutions 34/180 , 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-seizième session	22 juin-10 juillet (à confirmer)	Genève	23 E	I (AEF) ^c	T	SR	Trois sessions par an
150. Conseil consultatif pour les questions de désarmement	Résolutions 37/99 K et 54/418 de l'Assemblée générale	Soixante-quatorzième session	24-26 juin	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
151. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	Résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale		29 juin	New York	196 G	I (AArCEFR)	T	–	Une réunion par an
152. États parties à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ^b	Résolution 34/180 de l'Assemblée générale	Vingt et unième réunion	29 juin	New York	189 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
153. UNICEF – Conseil d'administration	Résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale	Session annuelle	29 juin-2 juillet	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^d	–	Trois sessions par an
154. Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses	Résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social	Cinquante-septième session	29 juin-8 juillet	Genève	30 E	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
155. Comité des droits de l'homme ^b	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	129 ^e session	29 juin-24 juillet (à confirmer)	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T	SR	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
156. Commission des limites du plateau continental ^b	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, annexe II, art. 2, par. 5, et résolution 67/78 de l'Assemblée générale	Cinquante-troisième session	29 juin-14 août ^e (à confirmer)	New York	21 E	I (AArCEFR)	T –	Trois sessions par an
157. États parties à la Convention relative aux droits de l'enfant ^b	Résolution 44/25 de l'Assemblée générale	Dix-huitième réunion	30 juin	New York	196 G	I (AArCEFR)	T SR	Une session tous les deux ans
158. PNUE – Comité des représentants permanents	Résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale et décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE	150 ^e réunion	Juin	Nairobi	Voir note j	I (AArCEFR)	– ER ^k	Quatre réunions par an
159. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité d'actuaire	Résolution 1561 (XV) de l'Assemblée générale, art. XXIX		Juin	New York	5 E	I (AF)	T –	Une session par an
160. Conseil économique et social	Charte, résolutions 68/1, annexe, par. 11 e), et 72/305 de l'Assemblée générale et résolution 2020/1 du Conseil économique et social, par. 1 j)	Débat consacré à l'intégration	6 juillet	New York	54 G	I (AArCEFR)	T SR	
161. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Groupe de travail d'experts gouvernementaux sur l'assistance technique ^b	Résolution 55/255 de l'Assemblée générale et décision 2/6 et résolution 7/1 de la Conférence des Parties	Douzième session	6-8 juillet (à confirmer)	Vienne	190 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
162. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des situations	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-sixième session	6-10 juillet	Genève	5 G	I (AArCEFR)	T –	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
163. Réunions des rapporteurs spéciaux, des représentants spéciaux, des experts indépendants et des présidents des groupes de travail, du Conseil des droits de l'homme	Résolution 2002/84 et décision 2005/113 de la Commission des droits de l'homme	Vingt-septième session	6-10 juillet (à confirmer)	Genève	À déterminer	I (AEF)	T	–	Une session par an
164. Groupe de travail à composition non limitée sur les progrès de l'informatique et des télécommunications dans le contexte de la sécurité internationale	Résolution 73/27 de l'Assemblée générale	Troisième session	6-10 juillet	New York		I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions entre 2019 et 2020
165. Séminaire de droit international	Résolution 49/51 de l'Assemblée générale	Cinquante-sixième session	6-24 juillet (à confirmer)	Genève	30 E	I (AEF)	–	–	Une session par an
166. CNUDCI	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Cinquante-troisième session	6-24 juillet	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
167. Commission du droit international	Résolutions 174 (II) et 3315 (XXIX) de l'Assemblée générale	Soixante-douzième session – deuxième partie	6 juillet-14 août (à confirmer)	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
168. Réunion générale de représentants des secrétariats des organismes des Nations Unies et du Secrétariat général de la Ligue des États arabes et de ses organisations spécialisées sur la coopération ^d	Résolution 71/11 de l'Assemblée générale		7-9 juillet (à confirmer)	Genève	À déterminer	I (AArF)	T	–	Une session à Genève tous les deux ans
169. Conseil économique et social	Résolutions 66/288, 67/290 et 68/1 de l'Assemblée générale et résolution 2020/1 du Conseil économique et social, par. 1 k)	Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices du Conseil économique et social – septième session	7-13 juillet	New York	197 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
170. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Groupe de travail sur la coopération internationale ^b	Résolution 55/255 de l'Assemblée générale et décision 3/2 et résolution 7/1 de la Conférence des Parties	Onzième session	8-10 juillet (à confirmer)	Vienne	190 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
171. Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques	Résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social	Trente-neuvième session	8-10 juillet	Genève	36 E	I (ACEFR)	T	– Une ou deux sessions par an
172. Réunion générale entre les entités et les institutions des Nations Unies et l'Organisation de la coopération islamique et ses organes subsidiaires ^d	Résolutions 3369 (XXX) et 73/135 de l'Assemblée générale		13-15 juillet (à confirmer)	Genève	À déterminer	I (AArF)	T	– Une session à Genève tous les deux ans
173. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – groupe de travail d'avant-session ^b	Résolutions 45/124, 47/94, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-dix-huitième session	13-17 juillet (à confirmer)	Genève	4 E	I (AEF) ^c	T	– Trois sessions par an
174. Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	Résolution 913 (X) de l'Assemblée générale	Soixante-septième session	13-17 juillet	Vienne	27 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
175. Comité contre la torture ^b	Résolutions 39/46 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-dixième session	13-30 juillet	Genève	10 E	I (AEF) ^c	T	SR Trois sessions par an
176. Conseil économique et social	Charte, résolutions 45/264, 48/162, 50/227, 61/16 et 68/1, annexe, par. 11 c), de l'Assemblée générale et résolution 2020/1 du Conseil économique et social, par. 1 l)	Débat de haut niveau, y compris la réunion ministérielle de trois jours du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices du Conseil	14-17 juillet	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR
177. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus	Résolution 72/55 de l'Assemblée générale	Troisième session	20-24 juillet	New York	25 E	I (AArCEFR)	T	– Trois sessions entre 2020 et 2021
178. Conseil économique et social	Charte, résolutions 68/1, annexe, par. 11 d), et 72/305 de l'Assemblée générale et résolution 2020/1 du Conseil économique et social, par. 1 h)	Débat consacré à la gestion	21 et 22 juillet	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
179. Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies	Résolution 74 (I) de l'Assemblée générale	Soixante-quatorzième session ordinaire	21 et 22 juillet	New York	3 E	I (ACF)	T	–	Une session par an
180. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	Résolution 61/275 de l'Assemblée générale	Cinquante et unième session	22-24 juillet	New York	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an
181. Conseil économique et social	Charte, résolution 68/1 de l'Assemblée générale et résolution 2020/1 du Conseil économique et social, par. 2	Session d'organisation	23 juillet	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
182. CFPI	Résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-onzième session	27 juillet-7 août	À déterminer	15 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
183. Comité des placements	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale	246 ^e réunion	Juillet	À déterminer	11 ou 12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
184. Instance permanente pour les personnes d'ascendance africaine	Résolution 73/262 de l'Assemblée générale	Deuxième session	Juillet (à confirmer)	New York		I (AArCEFR)	T	–	Une session par an – à Genève les années impaires, à New York les années paires
185. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	Résolutions 248 (III), 46/200 et 61/240 de l'Assemblée générale	Soixante-septième session	Juillet	New York	33 E	I (AF)	T	–	Une session par an
186. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité permanent	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale		Juillet (1 réunion)	New York	15 E	I (AF)	T	–	Une session par an
187. Conférence du désarmement	Résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale	Troisième partie	4 août-18 septembre	Genève	65 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
188. Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale ^m	Résolution 2011/24 du Conseil économique et social	Dixième session	5-7 août	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
189. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale ^b	Résolutions 2106 A (XX) et 68/268 de l'Assemblée générale	102 ^e session	5-27 août	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T	SR	Trois sessions par an
190. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des communications	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-septième session	10-14 août	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
191. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les moyens de favoriser le comportement responsable des États dans le cyberspace dans le contexte de la sécurité internationale	Résolution 73/266 de l'Assemblée générale	Troisième session	17-21 août (à confirmer)	Genève	25 E	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions à New York et à Genève entre 2019 et 2021
192. Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-cinquième session	17-21 août	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
193. Comité des droits des personnes handicapées ^b	Résolutions 61/106, 66/229 et 68/268 de l'Assemblée générale et article 34 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées	Vingt-quatrième session	17 août-11 septembre	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T	SR	Deux sessions par an
194. Conférence annuelle des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ^{b, d}	Paragraphe 1 de l'article 13 du Protocole II modifié et résolutions 32/152 et 35/153 de l'Assemblée générale	Groupe d'experts	20 août	Genève	92 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
195. Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant	CCW/AP.II/CONF.12/6, CCW/P.V/CONF/2010/11 et résolution 70/71 de l'Assemblée générale	Réunion d'experts	21 août	Genève	92 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
	des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ^{b, d}							
196.	Réunion d'experts de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction ^{b, d}	Décision des États parties à la huitième Conférence d'examen (BWC/CONF.VIII/4, sect. III, par. 6), décision des États parties à la Réunion des États parties de 2017 (BWC/MSP/2017/6, par. 19) et résolution 2826 (XXVI) de l'Assemblée générale	Session annuelle	25 août-3 septembre	Genève		I (AArCEFR) T	– Une session par an
197.	Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption ^b	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/3 de la Conférence des États parties	Première partie de la reprise de la onzième session	31 août-2 septembre	Vienne	186 G	I (AArCEFR) T	– Une session par an
198.	Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS	Résolutions 2029 (XX), 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale	Deuxième session ordinaire	31 août-4 septembre	New York	36 G	I (AArCEFR) T ^d	– Trois sessions par an
199.	Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur la prévention de la corruption ^b	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/2 de la Conférence des États parties	Onzième session	2-4 septembre	Vienne	186 G	I (AArCEFR) T	– Une session par an
200.	CNUCED – Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme	Résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement	Quatre-vingtième session	2-4 septembre	Genève	19 G	I (AArCEFR) T	– Deux sessions par an
201.	Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée –	Résolution 55/25 de l'Assemblée générale	Dixième session	7-9 septembre (à confirmer)	Vienne	174 G	I (AArCEFR) T	– Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
Groupe de travail sur la traite des personnes ^b	et résolution 7/1 de la Conférence des Parties								
202. Comité des droits de l'enfant ^b	Résolutions 44/25, 47/112, 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-cinquième session	7-25 septembre (à confirmer)	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T	SR	Trois sessions par an
203. UNICEF – Conseil d'administration	Résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale	Deuxième session ordinaire	8-11 septembre	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^d	–	Trois sessions par an
204. Comité des conférences	Résolution 43/222 B de l'Assemblée générale	Session de fond	8-14 septembre	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
205. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Groupe de travail sur le trafic illicite de migrants ^b	Résolution 55/25 de l'Assemblée générale et résolution 7/1 de la Conférence des Parties	Septième session	9-11 septembre (à confirmer)	Vienne	149 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
206. ONU-Femmes – Conseil d'administration ^d	Résolution 64/289 de l'Assemblée générale	Deuxième session ordinaire	14-16 septembre ⁿ	New York	41 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
207. Comité des droits des personnes handicapées – groupe de travail d'avant-session ^b	Résolutions 67/160 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatorzième session	14-18 septembre	Genève	6 E	I (AEF) ^c	T	–	Deux sessions par an
208. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires	Résolution 20 (XXXVI) de la Commission des droits de l'homme et résolutions 7/12, 16/16, 27/1 et 36/6 du Conseil des droits de l'homme	122 ^e session	14-18 septembre (à confirmer)	Genève	5 E	I (AArEF)	T	–	Trois sessions par an – une de 5 jours à Genève, une de 5 jours ailleurs et une de 8 jours à Genève (mandat prorogé jusqu'en 2020)
209. Comité des disparitions forcées ^b	Résolutions 61/177 et 68/268 de l'Assemblée générale	Dix-neuvième session	14-25 septembre (à confirmer)	Genève	10 E	I (AEF) ^c	T	SR	Deux sessions par an
210. Conseil des droits de l'homme	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale	Quarante-cinquième session	14 septembre-2 octobre ^o	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an pour une durée totale d'au

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
									moins 10 semaines
211. Assemblée générale	Charte et résolution 57/301 de l'Assemblée générale, par. 1	Soixante-quinzième session	15 septembre-décembre ^{o, p, q}	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV/S R ^r	
212. Assemblée générale	Résolution 73/299 de l'Assemblée générale	Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale organisée à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies	21 septembre	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
213. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique	Résolution 1985/11 du Conseil économique et social	Trentième Réunion	21-25 septembre (à confirmer)	Addis-Abeba ou une autre capitale de la région	54 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
214. CNUDCI – Groupe de travail II (Arbitrage et conciliation/Règlement des différends)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Soixante-douzième session	21-25 septembre (à confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
215. Assemblée générale	Charte et résolution 57/301 de l'Assemblée générale, par. 2	Débat général – soixante-quinzième session	22 septembre-2 octobre ^o (à confirmer)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV/S R ^r	
216. Comité des droits de l'enfant – groupe de travail de présession ^b	Résolutions 44/25 , 47/112 , 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-septième session	28 septembre-2 octobre ^o (à confirmer)	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T	–	Trois sessions par an
217. CNUDCI – Groupe de travail I (Micro-, petites et moyennes entreprises)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Trente-cinquième session	28 septembre-2 octobre ^o (à confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
218. Comité des droits économiques, sociaux et culturels ^b	Résolutions 1982/33, 1985/17 et 2012/29 du Conseil économique et social et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-huitième session	28 septembre-16 octobre ^o (à confirmer)	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T	SR	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
219. Assemblée générale	Résolutions 69/58 et 70/34 de l'Assemblée générale	Célébration de la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires	Septembre ^o (à confirmer)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T –	Une réunion par an
220. Assemblée générale	Résolution 73/294 de l'Assemblée générale	Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale organisée à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes ^s	Septembre ^o	New York	193 G	I (AArCEFR)	T –	
221. PNUE – Comité des représentants permanents	Résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale et décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE	151 ^e réunion	Septembre ^o	Nairobi	Voir note j	I (AArCEFR)	– ER ^k	Quatre réunions par an
222. UNRWA – Commission consultative	Résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale		Septembre ^o (1 journée)	À déterminer	27 G	I (AArF)	T –	Une session par an
223. Assemblée générale – Première Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Soixante-quinzième session	Septembre-novembre ^{o, p, q}	New York	193 G	I (AArCEFR)	T PV ^r	
224. Assemblée générale – Quatrième Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Soixante-quinzième session	Septembre-novembre ^{o, p, q}	New York	193 G	I (AArCEFR)	T SR	
225. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	Résolutions 14 (I), 173 (II), 32/103 et 64/243 de l'Assemblée générale	Session d'automne	Septembre-décembre ^{o, p, q}	New York	16 E	I (AArCEFR)	T –	Trois sessions par an
226. Conseil des droits de l'homme – forum intersessions des droits économiques, sociaux et culturels (Forum social)	Résolution 6/13 du Conseil des droits de l'homme	Douzième session	5-7 octobre (à confirmer)	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T –	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
227. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes	Résolutions 1987/34 et 1988/15 du Conseil économique et social	Trentième Réunion	5-9 octobre (à confirmer)	Santiago ou une autre capitale de la région	46 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
228. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail d'avant-session sur les communications ^b	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	130 ^e session	5-9 octobre (à confirmer)	Genève	9 E	I (AEF) ^c	T	–	Trois sessions par an
229. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises	Résolutions 17/4, 26/22 et 35/7 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-septième session	5-9 octobre (à confirmer)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an (mandat prorogé jusqu'en 2020)
230. CNUDCI – Groupe de travail III (Réforme du règlement des différends entre investisseurs et États)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Quarantième session	5-9 octobre (à confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
231. HCR – Comité exécutif	Résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale	Soixante et onzième session	5-9 octobre	Genève	102 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
232. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d'administration	Résolution 36/151 de l'Assemblée générale	Cinquante-deuxième session	5-9 octobre (à confirmer)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
233. Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ^b	Résolutions 45/158 et 68/268 de l'Assemblée générale	Trente-troisième session	5-16 octobre (à confirmer)	Genève	14 E	I (AEF) ^c	T	SR	Deux sessions par an
234. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée ^b	Résolutions 55/25 et 58/4 de l'Assemblée générale et décision 8/2 de la Conférence des Parties	Dixième session	12-16 octobre	Vienne	190 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
235. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles	Résolutions 15/23, 23/7, 32/4 et 41/6 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-neuvième session	12-16 octobre	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an – deux à Genève et une à New York (mandat

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
236. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail intergouvernemental sur l'application effective de la Déclaration et du Programme d'action de Durban	Résolution 2002/68 de la Commission des droits de l'homme, décision 2002/270 du Conseil économique et social et résolutions 1/5 et 34/34 du Conseil des droits de l'homme	Dix-huitième session	12-23 octobre (à confirmer)	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	prorogé jusqu'en 2022) Une session par an
237. Comité des droits de l'homme ^b	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	130 ^e session	12 octobre-6 novembre (à confirmer)	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T	SR	Trois sessions par an
238. Commission des limites du plateau continental ^b	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, annexe II, art. 2, par. 5, et résolution 67/78 de l'Assemblée générale	Cinquante-quatrième session ^f	12 octobre-27 novembre ^g (à confirmer)	New York	21 E	–	–	–	Trois sessions par an
239. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail des communications soumises en vertu du Protocole facultatif se rapportant à la Convention ^b	Résolutions 55/70, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quarante-huitième session	14-16 octobre (à confirmer)	Genève	5 E	I (AEF) ^c	T	–	Trois sessions, soit 10 jours ouvrés, par an
240. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration	Décision 1993/283 du Conseil économique et social	Cinquante et unième session	19-21 octobre (à confirmer)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
241. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – groupe de travail d'avant-session ^b	Résolutions 1982/33, 1985/17 et 2012/29 du Conseil économique et social et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-septième session	19-23 octobre (à confirmer)	Genève	5 E	I (AEF) ^c	T	–	Deux sessions par an
242. Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée	Résolution 26/9 du Conseil des droits de l'homme	Sixième session	19-23 octobre	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
	chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur les sociétés transnationales et autres entreprises et les droits de l'homme								
243.	CNUDCI – Groupe de travail IV (Commerce électronique)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Soixante et unième session	19-23 octobre (à confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
244.	Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes ^b	Résolutions 34/180, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-dix-septième session	19 octobre-6 novembre (à confirmer)	Genève	23 E	I (AEF) ^c	T SR	Trois sessions par an
245.	Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale	Résolutions 1273 (XLIII), 1765 (LIV) et 2004/69 du Conseil économique et social et résolutions 69/313 et 70/248 de l'Assemblée générale	Vingt et unième session	20-23 octobre	Genève	25 E	I (AArCEFR)	T –	Deux sessions par an (chacune d'une durée de 4 jours ouvrés)
246.	États parties au Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ^b	Article 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants	Huitième session	22 octobre	Genève	83 G	I (AArCEFR)	T SR	Une session tous les deux ans
247.	Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique	Résolutions 1985/11 et 1988/15 du Conseil économique et social	Quarante-quatrième Réunion	26-30 octobre (à confirmer)	Bangkok ou une autre capitale de la région	53 G	–	T –	Une session par an
248.	Organe international de contrôle des stupéfiants ^b	Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11	129 ^e session	27 octobre-13 novembre ^p	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T –	Deux ou trois sessions par an
249.	CNUCED – Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication	Résolution 1982/67 du Conseil économique et social	Trente-septième session	28-30 octobre	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T –	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
250. Comité consultatif pour le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international	Résolution 2099 (XX) de l'Assemblée générale	Cinquante-cinquième session	Octobre	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
251. Assemblée générale – Deuxième Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Soixante-quinzième session	Octobre-novembre ^{p, q}	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
252. Assemblée générale – Sixième Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Soixante-quinzième session	Octobre-novembre ^{p, q}	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
253. Assemblée générale – Troisième Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Soixante-quinzième session	Octobre-novembre ^{p, q}	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
254. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991) ^d	Résolution 692 (1991) du Conseil de sécurité	Quatre-vingt-huitième session	Octobre/novembre ^{p, q} (à déterminer)	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	À concurrence de quatre sessions, soit 12 jours ouverts par an
255. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination	Décision 2001/321 du Conseil économique et social	Deuxième session ordinaire	Octobre/novembre ^{n, p, q}	New York	31 ST	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
256. Assemblée générale – Cinquième Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Soixante-quinzième session	Octobre-décembre ^{p, q}	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
257. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'Examen périodique universel	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale et décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Trente-septième session	2-13 novembre ^p	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
258. Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant	Article 10 du Protocole corrigé et résolutions 32/152 et 35/153 de l'Assemblée générale	Quatorzième Conférence des Hautes Parties contractantes	9 novembre	Genève	72 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
	des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ^{b, d}								
259. Commission des stupéfiants – Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient	Résolution 1776 (LIV) du Conseil économique et social	Cinquante-cinquième session	9-13 novembre ^p (à confirmer)	Beyrouth ou une autre capitale de la région	23 G	I (AArR)	T	–	Une session par an
260. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ^b	Article 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, rapport du Conseil des droits de l'homme (A/61/53) et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Quarante-deuxième session	9-13 novembre ^p	Genève	25 E	I (AEF) ^c	T	SR	Trois sessions par an
261. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – groupe de travail d'avant-session ^b	Résolutions 45/124, 47/94, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-dix-neuvième session	9-13 novembre ^p (à confirmer)	Genève	4 E	I (AEF) ^c	T	–	Trois sessions par an
262. Comité contre la torture ^b	Résolutions 39/46 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante et onzième session	9 novembre-4 décembre ^{p, q}	Genève	10 E	I (AEF) ^c	T	SR	Trois sessions par an
263. Conférence annuelle des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ^{b, d}	Paragraphe 1 de l'article 13 du Protocole II modifié et résolutions 32/152 et 35/153 de l'Assemblée générale	Vingt-deuxième Conférence annuelle	10 novembre	Genève	92 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
264. Réunion annuelle des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation	Résolutions 32/152 et 35/153 de l'Assemblée générale	Réunion des Hautes Parties contractantes	11-13 novembre ^p	Genève	114 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
	de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ^{b, d}							
265.	Conseil des droits de l'homme – Forum sur les entreprises et les droits de l'homme	Résolutions 17/4 et 26/22 du Conseil des droits de l'homme	Neuvième session	16-18 novembre (à confirmer)	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
266.	Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption ^b	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/1 de la Conférence des États parties	Deuxième partie de la reprise de la onzième session	16-20 novembre	Vienne	186 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
267.	Conférence sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive	Décision 73/546 de l'Assemblée générale	Session annuelle	16-20 novembre ^e	New York		I (AArCEFR)	T – Une session par an
268.	PAM – Conseil d'administration ^d	Décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale	Deuxième session ordinaire	16-20 novembre (à confirmer)	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T – Trois sessions par an
269.	Comité pour l'élimination de la discrimination raciale ^b	Résolutions 2106 A (XX) et 68/268 de l'Assemblée générale	103 ^e session	16 novembre-4 décembre ^e	Genève	18 E	I (AEF) ^c	T SR Trois sessions par an
270.	Conseil des droits de l'homme – Forum sur les questions relatives aux minorités	Résolutions 6/15 et 19/23 du Conseil des droits de l'homme	Treizième session	19 et 20 novembre	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T – Une session par an
271.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine	Résolution 2002/68 de la Commission des droits de l'homme et résolutions 9/14 et 36/23 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-septième session	23-27 novembre (à confirmer)	Genève	5 E	I (AArEF)	T – Deux sessions par an (mandat prorogé jusqu'en 2020)
272.	États parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi,	Paragraphe 2 de l'article 11 de la	Dix-huitième réunion	23-27 novembre	Genève	156 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
	du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction ^{b, d}	Convention, résolution 52/38 A de l'Assemblée générale et APLC/CONF/2014/4, par. 31							
273.	Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage – Conseil d'administration	Résolution 46/122 de l'Assemblée générale	Vingt-cinquième session	23-27 novembre	Genève	5 E	I (AEF)	T –	Une session par an
274.	Conseil des droits de l'homme – Forum sur les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit	Résolution 28/14 du Conseil des droits de l'homme	Troisième session	26 et 27 novembre	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T –	Une session tous les deux ans
275.	États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions ^{b, d}	Résolution 64/36 de l'Assemblée générale	Deuxième Conférence d'examen	30 novembre-4 décembre ^g	Genève	59 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
276.	Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses	Résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social	Cinquante-huitième session	30 novembre-8 décembre ^g	Genève	30 E	I (ACEFR)	T –	Une ou deux sessions par an
277.	Comité des placements	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale	247 ^e réunion	Novembre ^{p, q}	À déterminer	11 ou 12 E	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
278.	Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement	Résolution 32/197 de l'Assemblée générale		Novembre ^{p, q}	New York	196 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
279.	Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale		Novembre ^{p, q} (1 réunion)	New York	12 E	–	–	Deux sessions d'une réunion chacune par an
280.	Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolutions 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale	Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien	1 ^{er} décembre	New York	26 G	I (AArCEFR)	T PV	Une session par an
281.	Commission des stupéfiants et Commission pour la	Décision 2011/259 du Conseil économique et social	Réunions conjointes de la Commission des stupéfiants (reprise de la soixante-troisième	3 décembre	Vienne	53 G/ 40 G	I (AArCEFR)	T –	

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
prévention du crime et la justice pénale		session) et de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale (reprise de la vingt-neuvième session)							
282. Groupe des auditeurs externes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique	Résolutions 347 (IV) et 1438 (XIV) de l'Assemblée générale	Soixante et unième session ordinaire	3 et 4 décembre ⁿ	New York	9 E	I (ACF)	T	–	Une session par an
283. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale	Décision 2009/251 du Conseil économique et social	Reprise de la vingt-neuvième session	4 décembre	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
284. Commission des stupéfiants	Résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social	Reprise de la soixante-troisième session	4 décembre	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
285. Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies	Résolution 74 (I) de l'Assemblée générale	Cinquantième session extraordinaire	4 décembre ⁿ (1 réunion)	New York	3 E	I (ACF)	T	–	Une session par an
286. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires au Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés	Résolution 55/75 de l'Assemblée générale	Conférence pour les annonces de contributions	7 décembre	Genève	196 G	I (AArCEFR)	T	–	Une réunion par an
287. Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS	Résolutions 2029 (XX), 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale et décision 2007/221 du Conseil économique et social	Élection du Bureau	7 décembre ⁿ (1 réunion)	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^d	–	Une réunion par an
288. CNUCED – Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme	Résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement	Quatre-vingt-unième session	7-9 décembre	Genève	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
289. CNUDCI – Groupe de travail V (Droit de l'insolvabilité)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Cinquante-huitième session	7-11 décembre (à confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
290. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les peuples autochtones – Conseil d'administration	Résolution 40/131 de l'Assemblée générale	Trente-quatrième session	7-11 décembre	Genève	5 E	I (AEFR)	T –	Une session par an
291. Réunion des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction ^{b, d}	Décision prise par les États parties à la septième Conférence d'examen et résolution 2826 (XXVI) de l'Assemblée générale	Session annuelle	8-11 décembre	Genève	172 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
292. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	Résolution 61/275 de l'Assemblée générale	Cinquante-deuxième session	9-11 décembre ^e	New York	5 E	I (AArCEFR)	T –	Quatre sessions par an
293. Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques	Résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social	Quarantième session	9-11 décembre	Genève	36 E	I (ACEFR)	T –	Une ou deux sessions par an
294. Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques	Résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social	Dixième session	11 décembre	Genève	40 E	I (ACEFR)	T –	Une session tous les deux ans
295. CNUDCI – Groupe de travail VI (Vente judiciaire de navires)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Trente-huitième session	14-18 décembre (à confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T –	Deux sessions par an
296. PNUE – Comité des représentants permanents	Résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale et décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE	152 ^e réunion	Décembre	Nairobi	Voir note j	I (AArCEFR)	– ER ^k	Quatre réunions par an
297. Comité des conférences	Résolution 43/222 B de l'Assemblée générale		Selon les besoins	New York	21 G	I (AArCEFR)	T –	Selon les besoins
298. Comité des relations avec le pays hôte	Résolution 2819 (XXVI) de l'Assemblée générale		Selon les besoins	New York	19 G	I (AArCEFR)	T –	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
299. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolution 3376 (XXX) de l'Assemblée générale		Selon les besoins	New York	26 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
300. Conseil économique et social	Charte et résolutions 50/227, 61/16 et 68/1 de l'Assemblée générale	Séances et consultations	Selon les besoins	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR ⁱ	Selon les besoins
301. Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS	Résolutions 2020 (XX), 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale	Réunions d'information et consultations	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
302. Conseil des droits de l'homme	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale	Réunions d'organisation, réunions intersessions et sessions extraordinaires	Selon les besoins	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR ⁱ	Selon les besoins
303. Commission de consolidation de la paix	Résolution 60/180 de l'Assemblée générale et résolution 1645 (2005) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	31 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
304. Conseil de sécurité	Charte		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	PV	Selon les besoins
305. Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique	S/2002/207		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
306. Comité du Conseil de sécurité faisant suite à la résolution 751 (1992) sur la Somalie	Résolution 751(1992) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
307. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste	Résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
308. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1518 (2003)	Résolution 1518 (2003) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
309. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la	Résolution 1533 (2004) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
République démocratique du Congo									
310. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)	Résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
311. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan	Résolution 1591 (2005) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
312. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1636 (2005)	Résolution 1636 (2005) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
313. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006)	Résolution 1718 (2006) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
314. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye	Résolution 1970 (2011) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
315. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011)	Résolution 1988 (2011) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
316. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2048 (2012) concernant la Guinée-Bissau	Résolution 2048 (2012) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
317. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2127 (2013) concernant la République centrafricaine	Résolution 2127 (2013) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
318. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014)	Résolution 2140 (2014) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
319. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2206 (2015) concernant le Soudan du Sud	Résolution 2206 (2015) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
320. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution	Résolution 2374 (2017) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins

Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2020)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
	2374 (2017) concernant le Mali								
321.	Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'EIL (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés	Résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) du Conseil de sécurité	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
322.	Groupe de travail du Conseil de sécurité créé par la résolution 1566 (2004)	Résolution 1566 (2004) du Conseil de sécurité	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
323.	Groupe de travail du Conseil de sécurité sur le sort des enfants en temps de conflit armé	Résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
324.	Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les opérations de maintien de la paix	S/PRST/2001/3	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
325.	Conseil de sécurité – Comité d'experts	Décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1 ^{re} séance, en 1946	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
326.	Conseil de sécurité – Comité pour les réunions hors Siège du Conseil	Décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1625 ^e séance	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
327.	Conseil de sécurité – Comité d'admission de nouveaux Membres	Décision prise par le Conseil de sécurité à sa 42 ^e séance, en 1946	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
328.	Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies ^d	Résolution 692 (1991) du Conseil de sécurité	Selon les besoins	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
329.	Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail	Résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale	Selon les besoins	New York	151 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
330.	Conseil de tutelle (et ses comités de rédaction)	Charte	Selon les besoins	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV ⁱ	Selon les besoins
331.	CNUCED – consultations du Secrétaire général et du Président du Conseil du	Décision prise par le Conseil du commerce et du développement à	Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)	Genève	Voir note u	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
commerce et du développement	sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale								(à concurrence de 30 réunions)
332. CNUCED – réunions directives du Conseil du commerce et du développement	Décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale		Selon les besoins (à concurrence de 18 réunions)	Genève	155 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins (à concurrence de 18 réunions)
333. CNUCED – autres conférences et réunions sur les produits de base	Décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale		Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)	Genève	Voir note u	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)
334. CNUCED – séminaires et groupes d'études	Décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale		Selon les besoins (à concurrence de 20 réunions)	Genève	Voir note u	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins (à concurrence de 20 réunions)
335. UNICEF – Conseil d'administration	Résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale	Réunions d'information et consultations	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
336. Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine	Résolution 194 (III) de l'Assemblée générale		Selon les besoins	New York	3 G	I (AF)	T	–	Selon les besoins
337. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolutions 3376 (XXX) , 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale	Réunion internationale des Nations Unies sur la question de Palestine	À déterminer (3 jours)	À déterminer	26 G	I (AArF)	T	–	Quatre réunions hors Siège par an
338. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolutions 3376 (XXX) , 32/40 B	Réunion internationale des Nations Unies à	À déterminer (3 jours)	À déterminer	26 G	I (AArEF)	T	–	Quatre réunions hors Siège par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
339. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	et 33/28 de l'Assemblée générale Résolutions 3376 (XXX), 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale	l'appui de la paix israélo-palestinienne Réunion internationale des Nations Unies sur la question de Palestine	À déterminer (3 jours)	À déterminer	26 G	I (AArEF)	T	–	Quatre réunions hors Siège par an
340. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolutions 3376 (XXX), 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale	Séminaire des Nations Unies sur l'assistance au peuple palestinien	À déterminer (3 jours)	À déterminer	26 G	I (AArEF)	T	–	Quatre réunions hors Siège par an
341. CEE – comités et groupes de travail	Résolution 36 (IV) du Conseil économique et social		À déterminer	Genève	56 G	À déterminer	T	–	Jusqu'à trois sessions par semaine dans la limite autorisée pour la CEE
342. Réunion générale de représentants des secrétariats des organismes des Nations Unies et du Secrétariat général de la Ligue des États arabes et de ses organisations spécialisées sur la coopération ^d	Résolution 73/267 de l'Assemblée générale	Quinzième Réunion générale	À déterminer	Vienne	À déterminer	I (AArF)	T	–	Une session tous les deux ans
343. Groupe de travail de haut niveau à composition non limitée sur la situation financière de l'Organisation des Nations Unies ^s	Résolution 49/143 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
344. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires	Résolution 20 (XXXVI) de la Commission des droits de l'homme et résolutions 7/12, 16/16, 27/1 et 36/6 du Conseil des droits de l'homme	120 ^e session	À déterminer	À déterminer	5 E	I (AArEF)	T	–	Trois sessions par an – une de 5 jours à Genève, une de 5 jours ailleurs et une de 8 jours à Genève (mandat prorogé jusqu'en 2020)
345. Groupe de travail à composition non limitée sur l'Agenda pour la paix ou ses sous-groupes ^s	Résolution 47/120 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
346. Comité préparatoire intergouvernemental de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés	Résolution 73/242 de l'Assemblée générale, par. 43	Première session	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
347. Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés	Résolution 2443 (XXIII) de l'Assemblée générale		À déterminer	Genève	3 G	I (AArF)	T	PV	
348. Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique – Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention ^d	Résolution 66/201 de l'Assemblée générale	Dix-huitième session	À déterminer	Bonn (Allemagne)	185 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
349. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement – conférence quadriennale	Résolution 1785 (XVII) de l'Assemblée générale et résolution 917 (XXXIV) du Conseil économique et social	Quinzième session	À déterminer (1 semaine)	À déterminer	195 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les quatre ans
350. CNUCED – réunions d'experts	Section B de la partie IV de l'Accord d'Accra, adopté à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008, et section A de la partie I du Mandat de Doha, adopté à la treizième session de la Conférence, tenue à Doha du 21 au 26 avril 2012		À déterminer	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	Jusqu'à huit réunions par an (de 3 jours chacune)

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
351. CNUCED – Commission de l'investissement, des entreprises et du développement	Section B de la partie IV de l'Accord d'Accra, adopté à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008	Douzième session	À déterminer	Genève	195 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
352. CNUCED – Commission du commerce et du développement	Section B de la partie IV de l'Accord d'Accra, adopté à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008	Douzième session	À déterminer	Genève	195 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
353. PNUE – Sous-Comité annuel du Comité des représentants permanents	Décision 27/2 du Conseil d'administration du PNUE	Septième session	À déterminer	Nairobi	Voir note j	–	– ER ^k	Une session par an
354. CCNUCC – Conférence des Parties à la Convention et réunions des organes subsidiaires ^d	Résolutions 47/195, 48/189 et 67/210 de l'Assemblée générale	Vingt-sixième session	À déterminer	Bonn (Allemagne)	197 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
355. CCNUCC – réunions des organes subsidiaires de la Conférence des Parties à la Convention ^d	Résolutions 47/195, 48/189 et 67/210 de l'Assemblée générale	Cinquante et unième session	À déterminer	Bonn (Allemagne)	197 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
356. ONU-Habitat – Conseil d'administration	Résolution 73/239 de l'Assemblée générale	À déterminer	À déterminer	Nairobi	36 G	I (AArCEFR)	– ER ^k	Deux ou trois sessions par an
357. UNITAR – Conseil d'administration ^d	Résolutions 1934 (XVIII) et 47/227 de l'Assemblée générale		À déterminer (2 ou 3 jours)	Genève	28 E	I (AArEFR)	T –	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
358. Tribunal d'appel des Nations Unies	Résolutions 61/261, 62/228, 63/253, 64/233 et 65/251 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York/ Genève/ Nairobi	À déterminer	À déterminer	T	–
359. Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies	Résolutions 61/261, 62/228, 63/253, 64/233 et 65/251 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York/ Genève/ Nairobi	À déterminer	À déterminer	T	–
360. Conférence internationale de haut niveau des Nations Unies sur le désarmement nucléaire ^v	Résolutions 67/39, 68/32, 71/71 et 73/40 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York	196 G	I (AArCEFR)	T	–
361. UNU – Conseil	Résolutions 3081 (XXVIII) et 68/236 de l'Assemblée générale		À déterminer	À déterminer	12 E	I (AF)	T	– Une session par an

(Voir notes page suivante)

(Notes du tableau A)

- ^a Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur.
- ^b Organe conventionnel.
- ^c En application du paragraphe 30 de la résolution 68/268 de l'Assemblée générale, pour les travaux des organes conventionnels des droits de l'homme, l'interprétation sera assurée dans un maximum de trois langues de travail officielles, une quatrième langue officielle pouvant être ajoutée, à titre exceptionnel, si nécessaire, pour faciliter la communication entre les membres, selon ce que déterminera le comité intéressé, en tenant compte du fait que ces mesures ne créeront pas un précédent, en raison de la nature particulière des organes conventionnels, et sans préjudice du droit de chaque État partie de communiquer avec les organes conventionnels dans l'une des six langues officielles de l'Organisation.
- ^d Les services de conférence sont financés par des ressources extrabudgétaires.
- ^e Les réunions qui doivent se tenir du 3 au 7 février, du 2 au 6 mars, du 27 au 30 juillet et du 10 au 14 août 2020 peuvent bénéficier de services de conférence.
- ^f En application du paragraphe 5 de la résolution 72/19 de l'Assemblée générale, les organes du Siège de l'Organisation et des autres lieux d'affectation où le Novruz est célébré sont invités à éviter de tenir des réunions le jour de cette fête, qui devrait tomber le 22 mars 2020.
- ^g En application du paragraphe 9 de la résolution 69/250 de l'Assemblée générale, les organes du Siège de l'Organisation et des autres lieux d'affectation où le Noël orthodoxe est célébré sont invités à éviter de tenir des réunions le jour de cette fête, qui devrait tomber le 7 janvier 2020.
- ^h En application du paragraphe 4 de la résolution 56/242 de l'Assemblée générale et comme l'Assemblée en a décidé précédemment, les organes intergouvernementaux de l'ONU sont priés d'éviter de tenir des réunions le jour du vendredi saint orthodoxe, qui tombe le 17 avril 2020.
- ⁱ Pour les séances plénières uniquement.
- ^j Conformément au paragraphe 8 de la décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE, le Comité des représentants permanents se compose des représentants de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et des membres des institutions spécialisées, et de l'Union européenne, accrédités par le PNUE, qu'ils soient établis à Nairobi ou ailleurs.
- ^k L'Office des Nations Unies à Nairobi établit des rapports de réunion (prise de notes, compilation et édition) pour le compte des secrétariats techniques des réunions dont il assure le service. Ces rapports sont de nature technique et se distinguent des autres types de comptes rendus de réunions établis par le Secrétariat.
- ^l En application du paragraphe 6 de la résolution 69/250 de l'Assemblée générale et comme l'Assemblée en est convenue, les organes intergouvernementaux du Siège de l'Organisation et des autres lieux d'affectation où la Journée du Vesak est célébrée sont invités à éviter de tenir des réunions le jour de cette fête, qui devrait tomber le 7 mai 2020.
- ^m Conformément à l'exposé oral concernant les incidences sur le budget-programme présenté en 2011 à la création du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, le Comité peut tenir sa session annuelle à New York seulement pendant les périodes de « faible activité », c'est-à-dire début janvier ou en août. Si une session annuelle se tient en dehors des périodes de « faible activité » à New York, des services d'interprétation ne peuvent être fournis que « sous réserve des disponibilités ».
- ⁿ Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale.
- ^o En application du paragraphe 5 de la résolution 69/250 de l'Assemblée générale, les organes du Siège de l'Organisation et des autres lieux d'affectation où Yom Kippour est célébré sont invités à éviter de tenir des réunions ce jour-là, qui tombe le 28 septembre 2020.
- ^p En application du paragraphe 7 de la résolution 69/250 de l'Assemblée générale, les organes du Siège de l'Organisation et des autres lieux d'affectation où Diwali est célébré sont invités à éviter de tenir des réunions le jour de cette fête, qui devrait tomber le 13 novembre 2020.
- ^q En application du paragraphe 8 de la résolution 69/250 de l'Assemblée générale, les organes du Siège de l'Organisation et des autres lieux d'affectation où Gurburab est célébré sont invités à éviter de tenir des réunions le jour de cette fête, qui devrait tomber le 30 novembre 2020.
- ^r Des procès-verbaux sont établis pour les séances plénières de l'Assemblée générale et les séances de la Première Commission.

- ^s Des services de conférence seront fournis dans le cadre des ressources allouées à l'Assemblée générale.
- ^t La cinquante-quatrième session se tiendra en dehors des locaux du Siège et aucun service de conférence ne sera assuré par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences.
- ^u Ouvert à la participation de tous les États membres de la CNUCED intéressés (résolution 80 (III) de la Conférence, par. 9).
- ^v Conformément au paragraphe 5 de la résolution 73/40 de l'Assemblée générale, la conférence de haut niveau des Nations Unies se tiendra à New York, à une date qui sera précisée ultérieurement. Toutes les questions relatives à la réunion de haut niveau, notamment la date, la forme, l'organisation et les participants, restent à déterminer. Il n'est donc pour l'heure pas possible, en l'absence de ces informations, d'estimer les ressources qui pourront être nécessaires pour les réunions et la documentation. Une fois qu'il aura été décidé des modalités, de la forme et de l'organisation de la réunion, le Secrétaire général présentera les prévisions des dépenses correspondantes conformément à l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale. Par ailleurs, la date de la réunion devra être fixée en consultation avec le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences.

B. Organes dont le mandat doit être présenté pour renouvellement à l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
1. Groupe de travail spécial sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale ^b	Résolutions 63/309 et 68/307 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–
2. Groupe de travail à composition non limitée chargé d'examiner la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres, ainsi que d'autres questions ayant trait au Conseil de sécurité ^b	Résolution 48/26 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–
3. Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés	Résolution 2443 (XXIII) de l'Assemblée générale		À déterminer	Genève	3 G	I (AArF)	T	PV ^c
4. Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation	Résolution 3349 (XXIX) de l'Assemblée générale		À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–
5. Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	Résolution 265 (XXV) de l'Assemblée générale		À déterminer	New York	9 G	I (AArCEFR)	T	–

^a Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur.

^b Des services de conférence seront fournis dans le cadre des ressources allouées à l'Assemblée générale.

^c En cas d'audition seulement.

C. Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2021

(Au 25 juin 2019)

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
1. Comité d'état-major	Charte		4 janvier, puis une fois tous les 15 jours	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV	Un vendredi sur deux
2. UNICEF – Conseil d'administration	Décision 2011/215 du Conseil économique et social	Élection du Bureau	12 janvier (1 réunion)	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^b	–	Une réunion par an
3. ONU-Femmes – Conseil d'administration ^b	Résolution 64/289 de l'Assemblée générale	Élection du Bureau	12 janvier (1 réunion)	New York	41 G	I (AArCEFR)	T	–	Une réunion par an
4. Comité chargé des organisations non gouvernementales	Résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social	Session ordinaire	18-27 janvier et 5 février	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
5. Commission des limites du plateau continental ^c	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, annexe II, art. 2, par. 5, et résolution 67/78 de l'Assemblée générale	Cinquante-cinquième session	25 janvier-12 mars ^d (à confirmer)	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
6. Conseil consultatif pour les questions de désarmement	Résolutions 37/99 K et 54/418 de l'Assemblée générale	Soixante-quinzième session	Janvier ^e (3 jours)	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
7. Comité d'attribution du Prix des Nations Unies en matière de population	Résolution 36/201 de l'Assemblée générale	Réunion d'organisation	Janvier ^e (à confirmer)	New York	10 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
8. Comité des droits de l'enfant ^c	Résolutions 44/25, 47/112, 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-sixième session	Janvier ^e (3 semaines)	Genève	18 E	I (AEF) ^f	T	SR	Trois sessions par an
9. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles	Résolutions 15/23, 23/7, 32/4 et 41/6 du Conseil des droits de l'homme	Trentième session	Janvier ^e (1 semaine)	À déterminer	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an – deux à Genève et une à New York (mandat prorogé jusqu'en 2022)

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
10. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'Examen périodique universel	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale et décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Trente-huitième session	Janvier ^e (2 semaines)	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
11. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	Résolutions 14 (I), 173 (II), 32/103 et 64/243 de l'Assemblée générale	Session d'hiver	Janvier-avril ^{e, g, h}	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
12. Conférence du désarmement	Résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale	Première partie	Janvier-avril ^{e, g, h} (10 semaines)	Genève	65 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
13. Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS	Résolutions 2029 (XX), 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale	Première session ordinaire	1 ^{er} -5 février	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^b	–	Trois sessions par an
14. Organe international de contrôle des stupéfiants ^c	Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11	130 ^e session	1 ^{er} -5 février	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
15. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité scientifique et technique	Résolution 1472 A (XIV) et décision 73/517 de l'Assemblée générale	Cinquante-huitième session	1 ^{er} -12 février	Vienne	92 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
16. ONU-Femmes – Conseil d'administration ^b	Résolution 64/289 de l'Assemblée générale	Première session ordinaire	8 février	New York	41 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
17. CNUDCI – Groupe de travail II (Arbitrage et conciliation/ Règlement des différends)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Soixante-treizième session	8-12 février	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
18. Commission du développement social	Résolutions 10 (II), 1139 (XLI) et 1996/7 du Conseil économique et social	Cinquante-neuvième session	8-17 février	New York	46 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
19. UNICEF – Conseil d'administration	Résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale	Première session ordinaire	9-12 février	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^b	–	Trois sessions par an
20. PNUE – Comité des représentants permanents à composition non limitée	Décision 27/2 du Conseil d'administration du PNUE et résolution 2/22 de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement	Cinquième session	15-19 février	Nairobi	193 G	I (AArCEFR)	T	ER ⁱ	Une session chaque année impaire

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
21. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail	Résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale	Session de fond	15 février-12 mars	New York	151 G	I (AArCEFR)	T	–	
22. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	Résolution 61/275 de l'Assemblée générale	Cinquante-troisième session	17-19 février	New York	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an
23. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	Résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale	Première partie	18 février et 18 mars	New York	29 G	I (AArCEFR)	T	SR ^j	
24. Commission du désarmement	Résolution S-10/2 de l'Assemblée générale	Session d'organisation	19 février	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
25. Comité des politiques de développement	Résolution 1998/46 du Conseil économique et social	Vingt-troisième session	22-26 février	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
26. PNUE – Assemblée des Nations Unies pour l'environnement	Résolutions 2997 (XXVII), 42/185, 53/242, 67/251 et 71/231 de l'Assemblée générale, décision 27/2 du Conseil d'administration du PNUE et décision 1/2 et résolution 2/22 de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement	Cinquième session	22-26 février	Nairobi	193 G	I (AArCEFR)	T	ER ⁱ	Une session chaque année impaire
27. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ^c	Article 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, rapport du Conseil des droits de l'homme (A/61/53) et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Quarante-troisième session	Février (1 semaine)	Genève	25 E	I (AEF) ^f	T	SR	Trois sessions par an
28. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail des communications soumises en vertu du Protocole facultatif se rapportant à la Convention ^c	Résolutions 55/70, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quarante-neuvième session	Février (4 jours)	Genève	5 E	I (AEF) ^f	T	–	Trois sessions, soit 10 jours ouvrés, par an
29. Comité des droits de l'enfant – groupe de travail de présession ^c	Résolutions 44/25, 47/112, 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-huitième session	Février (1 semaine)	Genève	18 E	I (AEF) ^f	T	–	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
30. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail d'avant-session sur les communications ^c	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	131 ^e session	Février (1 semaine)	Genève	9 E	I (AEF) ^f	T	–	Trois sessions par an
31. Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-sixième session	Février (1 semaine)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
32. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des communications	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-huitième session	Février (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
33. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des situations	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-septième session	Février (1 semaine)	Genève	5 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
34. Comité des placements	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale	248 ^e réunion	Février	New York	11 ou 12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
35. PAM – Conseil d'administration ^b	Décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale	Première session ordinaire	Février	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
36. Comité des droits économiques, sociaux et culturels ^c	Résolutions 1982/33, 1985/17 et 2012/29 du Conseil économique et social et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-neuvième session	Février/mars ^g (3 semaines)	Genève	18 E	I (AEF) ^f	T	SR	Deux sessions par an
37. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes ^c	Résolutions 34/180, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-dix-huitième session	Février/mars ^g (3 semaines)	Genève	23 E	I (AEF) ^f	T	SR	Trois sessions par an
38. Commission de statistique	Résolution 1999/8 du Conseil économique et social	Cinquante-deuxième session	2-5 mars	New York	24 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
39. Commission des stupéfiants	Résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social	Soixante-quatrième session	15-19 mars	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
40. Commission de la condition de la femme	Résolution 11 (II) et décision 1999/257 du Conseil économique et social	Soixante-cinquième session	15-26 mars ^g	New York	45 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
41. CFPI	Résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-douzième session	15-26 mars ^g	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
42. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Groupe de travail d’experts gouvernementaux sur l’assistance technique ^c	Résolution 55/255 de l’Assemblée générale et décision 2/6 et résolution 7/1 de la Conférence des Parties	Treizième session	22-24 mars ^g (à confirmer)	Vienne	190 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
43. CNUDCI – Groupe de travail I (Micro-, petites et moyennes entreprises)	Résolution 2205 (XXI) de l’Assemblée générale	Trente-sixième session	22-26 mars	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
44. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Groupe de travail sur la coopération internationale ^c	Résolution 55/255 de l’Assemblée générale et décision 3/2 et résolution 7/1 de la Conférence des Parties	Douzième session	24-26 mars (à confirmer)	Vienne	190 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
45. Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement	Résolutions 65/182 et 73/143 de l’Assemblée générale	Douzième session	29 mars-1 ^{er} avril	New York	83 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
46. Comité d’attribution du Prix des Nations Unies en matière de population	Résolution 36/201 de l’Assemblée générale	Première réunion ordinaire	Mars ^g (à confirmer)	New York	10 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
47. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – groupe de travail d’avant-session ^c	Résolutions 1982/33, 1985/17 et 2012/29 du Conseil économique et social et résolution 68/268 de l’Assemblée générale	Soixante-huitième session	Mars ^g (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF) ^f	T	–	Deux sessions par an
48. Comité pour l’élimination de la discrimination à l’égard des femmes – groupe de travail d’avant-session ^c	Résolutions 45/124 , 47/94 , 62/218 et 68/268 de l’Assemblée générale	Quatre-vingtième session	Mars ^g (1 semaine)	Genève	4 E	I (AEF) ^f	T	–	Trois sessions par an
49. Assemblée générale – Cinquième Commission	Charte	Première partie de la reprise de la session	Mars ^g (4 semaines)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
50. Alliance globale des institutions nationales des droits de l’homme	Résolution 1994/54 de la Commission des droits de l’homme	Trente-quatrième réunion annuelle	Mars ^g (3 jours)	Genève	92 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
51. Comité des droits de l’homme ^c	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l’Assemblée générale	131 ^e session	Mars ^g (4 semaines)	Genève	18 E	I (AEF) ^f	T	SR	Trois sessions par an
52. Conseil des droits de l’homme	Résolution 60/251 de l’Assemblée générale	Quarante-sixième session	Mars ^g (4 semaines)	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an pour une

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
									durée totale d'au moins 10 semaines
53. PNUE – Comité des représentants permanents	Résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale et décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE	153 ^e réunion	Mars ^g	Nairobi	Voir note k	I (AArCEFR)	–	ER ⁱ	Quatre réunions par an
54. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration	Décision 1993/283 du Conseil économique et social	Cinquante-deuxième session	Mars ^g (3 jours)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
55. Commission de la science et de la technique au service du développement	Résolution 46/235 de l'Assemblée générale et résolutions 2002/37 et 2006/46 et décision 2003/291 du Conseil économique et social	Vingt-quatrième session	Mars/avril ^{g, h} (1 semaine)	Genève	43 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
56. Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ^c	Résolutions 45/158 et 68/268 de l'Assemblée générale	Trente-quatrième session	Mars/avril ^{g, h} (2 semaines)	Genève	14 E	I (AEF) ^f	T	SR	Deux sessions par an
57. Comité des droits des personnes handicapées ^c	Résolutions 61/106, 66/229 et 68/268 de l'Assemblée générale et article 34 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées	Vingt-cinquième session	Mars/avril ^{g, h} (3 semaines)	Genève	18 E	I (AEF) ^f	T	SR	Deux sessions par an
58. CEA	Résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social	Cinquante-quatrième session	Mars/avril ^{g, h}	Addis-Abeba	54 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
59. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d'administration	Résolution 36/151 de l'Assemblée générale	Cinquante-troisième session	Mars/avril ^{g, h} (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
60. CNUDCI – Groupe de travail IV (Commerce électronique)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Soixante-deuxième session	5-9 avril	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
61. Commission du désarmement	Résolution S-10/2 de l'Assemblée générale	Session annuelle	5-23 avril	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
62. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale – Groupe d'experts chargé de réaliser une étude approfondie sur la cybercriminalité	Résolutions 65/230 et 67/189 de l'Assemblée générale	Septième session	7-9 avril (à confirmer)	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an, dans les limites des ressources disponibles

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
63. Commission de la population et du développement	Résolutions 150 (VII), 87 (LVII) et 1995/55 du Conseil économique et social	Cinquante-quatrième session	12-16 avril	New York	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
64. Comité d'experts de l'administration publique	Résolutions 2001/45 et 2003/60 et décision 2012/252 du Conseil économique et social	Vingtième session	12-16 avril	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
65. CNUDCI – Groupe de travail III (Réforme du règlement des différends entre investisseurs et États)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Quarante et unième session	12-16 avril	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
66. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité juridique	Résolution 1472 A (XIV) et décision 73/517 de l'Assemblée générale	Soixantième session	12-23 avril	Vienne	92 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
67. Comité du programme et de la coordination	Résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale	Session d'organisation	15 avril	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
68. Instance permanente sur les questions autochtones	Résolution 2000/22 du Conseil économique et social	Vingtième session	19-30 avril ^h	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
69. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	Résolution 61/275 de l'Assemblée générale	Cinquante-quatrième session	21-23 avril	New York	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an
70. Forum des Nations Unies sur les forêts	Résolutions 2000/35, 2006/49 et 2015/33 et décision 2011/249 du Conseil économique et social	Seizième session	26-30 avril ^h	New York	196 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an de 2017 à 2030
71. Comité de l'information	Résolution 33/115 C de l'Assemblée générale	Quarante-troisième session	26 avril-7 mai ^h	New York	115 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
72. Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale	Résolutions 1273 (XLIII), 1765 (LIV) et 2004/69 du Conseil économique et social et résolutions 69/313 et 70/248 de l'Assemblée générale	Vingt-deuxième session	27-30 avril ^h (à confirmer)	New York	25 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an (chacune d'une durée de 4 jours ouvrés)
73. Comité des conférences	Résolution 43/222 B de l'Assemblée générale	Session d'organisation	28 avril (1 réunion)	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–	
74. Comité d'attribution du Prix des Nations Unies en matière de population	Résolution 36/201 de l'Assemblée générale	Deuxième réunion ordinaire	Avril ^h (à confirmer)	New York	10 G	I (AEF)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
75. Comité des disparitions forcées ^c	Résolutions 61/177 et 68/268 de l'Assemblée générale	Vingtième session	Avril ^b (2 semaines)	Genève	10 E	I (AEF) ^f	T	SR	Deux sessions par an
76. Comité des droits des personnes handicapées – groupe de travail d'avant-session ^c	Résolutions 67/160 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quinzième session	Avril ^b (1 semaine)	Genève	6 E	I (AEF) ^f	T	–	Deux sessions par an
77. CEE	Résolutions 36 (IV) et 2006/38 du Conseil économique et social	Soixante-neuvième session	Avril ^b (3 jours)	Genève	56 G	I (AFR)	T	–	Une session tous les deux ans
78. Conseil économique et social	Charte et résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 24	Forum des partenariats	Avril ^b (à confirmer)	New York	54 G	I (AArCEFR)			
79. Conseil économique et social	Charte et résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 24	Forum de la jeunesse	Avril ^b (à confirmer)	New York	54 G	I (AArCEFR)			
80. Conseil économique et social	Charte et résolutions 68/1 , annexe, par. 11 d), et 72/305 de l'Assemblée générale	Réunions de gestion – élection aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires du Conseil et les organes apparentés	Avril ^b (1 journée)	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
81. Conseil économique et social	Résolutions 69/313 et 70/248 de l'Assemblée générale	Forum annuel du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement, y compris les réunions spéciales de haut niveau du Conseil avec la Banque mondiale, le FMI, l'Organisation mondiale du commerce et la CNUCED	Avril ^b (à confirmer)	New York	54 G	I (AArCEFR)	T		Une session par an (5 jours ou 10 réunions, y compris les 2 réunions de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
82. Conseil des droits de l'homme – Comité spécial chargé d'élaborer des normes complétant la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	Décision 3/103 et résolution 6/21 du Conseil des droits de l'homme	Treizième session	Avril/mai ^{h, l} (2 semaines)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	commerce et la CNUCED) Une session par an
83. Comité contre la torture ^c	Résolutions 39/46 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-douzième session	Avril/mai ^{h, l} (4 semaines)	Genève	10 E	I (AEF) ^f	T	SR	Trois sessions par an
84. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale ^c	Résolutions 2106 A (XX) et 68/268 de l'Assemblée générale	104 ^e session	Avril/mai ^{h, l} (3 semaines)	Genève	18 E	I (AEF) ^f	T	SR	Trois sessions par an
85. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail à composition non limitée sur le droit au développement	Résolution 1998/72 de la Commission des droits de l'homme, décision 1998/269 du Conseil économique et social, résolution 41/128 de l'Assemblée générale et résolutions 9/3 et 24/4 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-deuxième session	Avril/mai ^{h, l} (1 semaine)	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
86. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale		Avril/mai ^{h, l} (1 réunion)	New York	12 E	–	–	–	Deux sessions d'une réunion chacune par an
87. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination	Décision 2001/321 du Conseil économique et social	Première session ordinaire	Avril/mai ^{h, l} (à confirmer)	À déterminer	26 ST	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
88. Commission du droit international	Résolution 174 (II) de l'Assemblée générale	Soixante-treizième session – première partie	Avril/juin ^{h, l} (6 semaines)	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
89. CNUDCI – Groupe de travail V (Droit de l'insolvabilité)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Cinquante-neuvième session	3-7 mai	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
90. Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques	Résolutions 715 A (XXVII), 1314 (XLIV) et 2018/2 du Conseil économique et social	Deuxième session	3-7 mai (à confirmer)	New York	80 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
91. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Groupe de travail sur les armes à feu ^c	Résolution 55/255 de l'Assemblée générale et résolution 7/1 de la Conférence des Parties	Huitième session	10-12 mai (à confirmer)	Vienne	118 G	I (AArCEFR)	T	Une session par an
92. CNUDCI – Groupe de travail VI (Vente judiciaire de navires)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Trente-neuvième session	10-14 mai	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	– Deux sessions par an
93. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale	Résolution 1992/1 du Conseil économique et social	Trentième session	17-21 mai	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
94. Comité chargé des organisations non gouvernementales	Résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social	Reprise de la session	17-25 mai et 4 juin	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	– Une session par an
95. Organe international de contrôle des stupéfiants ^c	Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11	131 ^e session	17-28 mai ^l	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	– Deux ou trois sessions par an
96. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les moyens de favoriser le comportement responsable des États dans le cyberspace dans le contexte de la sécurité internationale	Résolution 73/266 de l'Assemblée générale	Quatrième session	24-28 mai ^l	New York	25 E	I (AArCEFR)	T	– Quatre sessions entre 2019 et 2021
97. Comité des droits de l'enfant ^c	Résolutions 44/25, 47/112, 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-septième session	Mai ^l (3 semaines)	Genève	18 E	I (AEF) ^f	T SR	Trois sessions par an
98. Conseil économique et social	Charte et résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 11 a)	Débat consacré aux activités opérationnelles de développement	Mai ^l (à confirmer)	New York	54 G	I (AArCEFR)	T SR	
99. Conseil économique et social	Résolution 2013/24 du Conseil économique et social	Réunion spéciale du Conseil sur la coopération internationale en matière fiscale	Mai ^l (à confirmer)	New York	54 G	I (AArCEFR)	T SR	
100. Conseil économique et social	Résolutions 69/313 et 70/248 de l'Assemblée générale	Forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et	Mai ^l (à confirmer)	New York	25 E	I (AArCEFR)	T	– Une session par an (2 jours)

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
101. CESAP	Résolutions 37 (IV), 69 (V) et 723 B (XXVIII) du Conseil économique et social	l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable Soixante-dix-septième session	Mai ⁱ	Bangkok	53 G	I (ACFR)	T	–	Une session par an
102. Assemblée générale – Cinquième Commission	Charte	Deuxième partie de la reprise de la session	Mai ⁱ (4 semaines)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
103. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles	Résolutions 15/23, 23/7, 32/4 et 41/6 du Conseil des droits de l'homme	Trente et unième session	Mai ⁱ (1 semaine)	À déterminer	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an – deux à Genève et une à New York (mandat prorogé jusqu'en 2022)
104. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'Examen périodique universel	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale et décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Trente-neuvième session	Mai ⁱ (2 semaines)	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
105. Comité des placements	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale	249 ^e réunion	Mai ⁱ	New York	11 ou 12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
106. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	Résolution 65/119 de l'Assemblée générale	Séminaire régional consacré à l'examen de la situation des territoires non autonomes dans le cadre de la troisième Décennie internationale de	Mai ⁱ (3 jours)	Région des Caraïbes	29 G	I (AEF)	T	–	Une session par an

Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2021)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
107. Assemblée générale	Résolution 73/191 de l'Assemblée générale	l'élimination du colonialisme Session extraordinaire de l'Assemblée générale sur les problèmes posés par la corruption et les mesures visant à la prévenir et à la combattre et à renforcer la coopération internationale	Mai/juin ^f	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV	
108. Conférence du désarmement	Résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale	Deuxième partie	Mai-juillet ^f (7 semaines)	Genève	65 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
109. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	Résolutions 14 (I), 173 (II), 32/103 et 64/243 de l'Assemblée générale	Session de printemps	Mai-août ^f	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
110. UNICEF – Conseil d'administration	Résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale	Session annuelle	1 ^{er} -4 juin	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^b	–	Trois sessions par an
111. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique	Résolution 1472 A (XIV) et décision 73/517 de l'Assemblée générale	Soixante-quatrième session	2-11 juin	Vienne	92 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
112. Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS	Résolutions 2029 (XX), 48/162, 65/176 et 69/326 de l'Assemblée générale	Session annuelle	7-11 juin	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^b	–	Trois sessions par an
113. Comité des contributions	Résolution 14 (I) A de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-unième session	7 juin-2 juillet	New York	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
114. États parties à la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ^c	Résolution 65/209 de l'Assemblée générale	Sixième réunion	14 juin	New York	56 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
115. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption ^c	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/1 de la Conférence des États parties	Douzième session	14-16 juin	Vienne	186 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
116. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	Résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale	Reprise de la session	14-25 juin	New York	29 G	I (AArCEFR)	T	SR ^j	
117. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur le recouvrement d'avoirs ^c	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/3 de la Conférence des États parties	Quinzième session	16 et 17 juin	Vienne	186 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
118. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – réunions intergouvernementales d'experts à composition non limitée pour le renforcement de la coopération internationale ^c	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 4/2 de la Conférence des États parties	Dixième session	18 juin	Vienne	186 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
119. ONU-Femmes – Conseil d'administration ^b	Résolution 64/289 de l'Assemblée générale	Session annuelle	21-23 juin	New York	41 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
120. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Europe	Résolutions 1990/30, 1993/36 et 2005/28 du Conseil économique et social	Quatorzième Réunion	21-25 juin (à confirmer)	Vienne ou une autre capitale de la région	46 G	I (AEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
121. États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer ^c	Résolutions 37/66 et 49/28 de l'Assemblée générale	Trente et unième réunion	21-25 juin	New York	168 G	I (AArCEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
122. Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	Résolution 913 (X) de l'Assemblée générale	Soixante-huitième session	21-25 juin	Vienne	27 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
123. États parties à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale ^c	Résolution 2106 (XX) de l'Assemblée générale	Vingt-neuvième réunion	24 juin	New York	178 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
124. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions	Résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale		28 juin	New York	196 G	I (AArCEFR)	T	–	Une réunion par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
	volontaires à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient								
125. CNUDCI	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Cinquante-quatrième session	28 juin-16 juillet (à confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
126. États parties à la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ^e	Résolution 57/218 de l'Assemblée générale	Dixième réunion	29 juin	New York	51 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
127. Conseil consultatif pour les questions de désarmement	Résolutions 37/99 K et 54/418 de l'Assemblée générale	Soixante-seizième session	30 juin-2 juillet	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
128. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ^e	Article 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, rapport du Conseil des droits de l'homme (A/61/53) et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Quarante-quatrième session	Juin (1 semaine)	Genève	25 E	I (AEF) ^f	T	SR	Trois sessions par an
129. Comité du programme et de la coordination	Résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale	Soixante et unième session	Juin (à confirmer)	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
130. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail des communications soumises en vertu du Protocole facultatif se rapportant à la Convention ^e	Résolutions 55/70, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Cinquantième session	Juin (3 jours)	Genève	5 E	I (AEF) ^f	T	–	Trois sessions, soit 10 jours ouvrés, par an
131. Comité des droits de l'enfant – groupe de travail de présession ^e	Résolutions 44/25, 47/112, 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-neuvième session	Juin (1 semaine)	Genève	18 E	I (AEF) ^f	T	–	Trois sessions par an
132. Conseil économique et social	Charte et résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 11 b)	Session de fond – débat consacré aux affaires humanitaires	Juin (3 jours)	Genève	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	

Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2021)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
133. Conseil économique et social	Charte et résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 11 d)	Débat consacré à la gestion	Juin (à confirmer)	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
134. Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS, de l'UNICEF, du PAM et d'ONU-Femmes	Résolutions 52/12 B et 65/176 de l'Assemblée générale	Réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS, de l'UNICEF, du PAM et d'ONU-Femmes	Juin (à confirmer)	New York	36 G/36 G/ 36 G/41 G	I (AArCEFR)	T ^b	–	
135. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail d'avant-session sur les communications ^c	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	132 ^e session	Juin (1 semaine)	Genève	9 E	I (AEFY)	T	–	Trois sessions par an
136. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des situations	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-huitième session	Juin (1 semaine)	Genève	5 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
137. PNUE – Comité des représentants permanents	Résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale et décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE	154 ^e réunion	Juin	Nairobi	Voir note k	I (AArCEFR)	–	ER ⁱ	Quatre réunions par an
138. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité d'actuaire	Résolution 1561 (XV) de l'Assemblée générale, art. XXIX		Juin	Genève	5 E	I (AF)	T	–	Une session par an
139. PAM – Conseil d'administration ^b	Décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale	Session annuelle	Juin	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
140. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes ^c	Résolutions 34/180, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-dix-neuvième session	Juin/juillet (3 semaines)	Genève	23 E	I (AEFY)	T	SR	Trois sessions par an
141. Conseil des droits de l'homme	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale	Quarante-septième session	Juin/juillet (3 semaines)	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an pour une durée totale d'au moins 10 semaines

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
142. Comité des droits de l'homme ^c	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	132 ^e session	Juin/juillet (4 semaines)	Genève	18 E	I (AEF) ^f	T	SR	Trois sessions par an
143. Réunion des présidentes et présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme ^c	Résolutions 46/111, 49/178 et 57/202 de l'Assemblée générale	Trente-troisième session	Juin/juillet (1 semaine)	Genève	8 E	I (AEF) ^f	T	–	Une session par an
144. Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses	Résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social	Cinquante-neuvième session	Juin/juillet (1 semaine et deux jours)	Genève	30 E	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
145. Commission des limites du plateau continental ^c	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, annexe II, art. 2, par. 5, et résolution 67/78 de l'Assemblée générale	Cinquante-sixième session	12 juillet-27 août ^d (à confirmer)	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
146. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	Résolution 61/275 de l'Assemblée générale	Cinquante-cinquième session	21-23 juillet	New York	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an
147. Comité des commissaires aux comptes	Résolution 74 (I) de l'Assemblée générale	Soixante-quinzième session ordinaire	26 et 27 juillet	New York	3 E	I (ACF)	T	–	Une session par an
148. CFPI	Résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-treizième session	29 juillet-6 août	À déterminer	15 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
149. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – groupe de travail d'avant-session ^c	Résolutions 45/124, 47/94, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-unième session	Juillet (1 semaine)	Genève	4 E	I (AEF) ^f	T	–	Trois sessions par an
150. Conseil économique et social	Charte et résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 11 d)	Débat consacré à la gestion	Juillet (à confirmer)	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
151. Conseil économique et social	Charte et résolutions 68/1, annexe, par. 11 e), et 72/305 de l'Assemblée générale	Débat consacré à l'intégration	Juillet (à confirmer)	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
152. Conseil économique et social	Charte et résolution 68/1 de l'Assemblée générale, par. 10	Session d'organisation	Juillet (à confirmer)	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
153. Conseil économique et social	Charte et résolution 68/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 11 c)	Débat de haut niveau, y compris la réunion ministérielle de	Juillet (à confirmer)	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
		trois jours du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices du Conseil, et examen ministériel annuel							
154. Conseil économique et social	Résolutions 66/288, 67/290 et 68/1 de l'Assemblée générale	Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices du Conseil économique et social – huitième session	Juillet (à confirmer)	New York	197 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
155. Conseil des droits de l'homme – Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones	Résolution 6/36 du Conseil des droits de l'homme	Quatorzième session	Juillet (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
156. Séminaire de droit international	Résolution 49/51 de l'Assemblée générale	Cinquante-septième session	Juillet (3 semaines)	Genève	30 E	I (AEF)	–	–	Une session par an
157. Comité des placements	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale	250 ^e réunion	Juillet	New York	11 ou 12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
158. Réunions des rapporteurs spéciaux, des représentants spéciaux, des experts indépendants et des présidents des groupes de travail, du Conseil des droits de l'homme	Résolution 2002/84 et décision 2005/113 de la Commission des droits de l'homme	Vingt-huitième session	Juillet (1 semaine)	Genève	À déterminer	I (AEF)	T	–	Une session par an
159. Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques	Résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social	Quarante et unième session	Juillet (3 jours)	Genève	36 E	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
160. CNUCED – Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence	Décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet	Dix-neuvième session	Juillet (3 jours)	Genève	194 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2021)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
161. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale Résolutions 248 (III), 46/200 et 61/240 de l'Assemblée générale	Soixante-huitième session	Juillet	New York	33 E	I (AF) T	– Une session par an
162. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité permanent	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale		Juillet (1 réunion)	New York	15 E	I (AF) T	– Une session par an
163. Comité contre la torture ^c	Résolutions 39/46 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-treizième session	Juillet/août (3 semaines)	Genève	10 E	I (AEF) ^f T SR	Trois sessions par an
164. Commission du droit international	Résolution 174 (II) de l'Assemblée générale	Soixante-treizième session – deuxième partie	Juillet/août (6 semaines)	Genève	34 E	I (AArCEFR) T SR	Une session par an
165. Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale ^m	Résolution 2011/24 du Conseil économique et social	Onzième session	4-6 août	New York	193 G	I (AArCEFR) T	– Une session par an
166. Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS	Résolutions 2029 (XX), 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale	Deuxième session ordinaire	30 août-3 septembre	New York	36 G	I (AArCEFR) T ^b	– Trois sessions par an
167. Conférence annuelle des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ^{b, c}	Paragraphe 1 de l'article 13 du Protocole II modifié et résolutions 32/152 et 35/153 de l'Assemblée générale	Groupe d'experts	Août (1 journée)	Genève	92 G	I (AArCEFR) T	– Une session par an
168. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale ^c	Résolutions 2106 A (XX) et 68/268 de l'Assemblée générale	105 ^e session	Août (3 semaines et 2 jours)	Genève	18 E	I (AEF) ^f T SR	Trois sessions par an
169. Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des	CCW/AP.II/CONF.12/6, CCW/P.V/CONF/2010/11 et résolution 70/71 de l'Assemblée générale	Réunion d'experts	Août (1 journée)	Genève		I (AArCEFR) T SR	Une session par an

Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2021)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
	effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ^{b, c}								
170. Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-septième session	Août (1 semaine)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
171. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des communications	Résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Vingt-neuvième session	Août (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
172. Comité des droits des personnes handicapées ^c	Résolutions 61/106, 66/229 et 68/268 de l'Assemblée générale et article 34 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées	Vingt-sixième session	Août/septembre ^a (4 semaines)	Genève	18 E	I (AEF) ^f	T	SR	Deux sessions par an
173. Conférence du désarmement	Résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale	Troisième partie	Août/septembre ^a (7 semaines)	Genève	65 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
174. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption ^c	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/1 de la Conférence des États parties	Première partie de la reprise de la douzième session	6-8 septembre	Vienne	186 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
175. UNICEF – Conseil d'administration	Résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale	Deuxième session ordinaire	7-10 septembre (à confirmer)	New York	36 G	I (AArCEFR)	T ^b	–	Trois sessions par an
176. Comité des conférences	Résolution 43/222 B de l'Assemblée générale	Session de fond	7-13 septembre	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
177. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur la prévention de la corruption ^c	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/2 de la Conférence des États parties	Douzième session	9 et 10 septembre	Vienne	186 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
178. ONU-Femmes – Conseil d'administration ^b	Résolution 64/289 de l'Assemblée générale	Deuxième session ordinaire	13-15 septembre ^o	New York	41 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
179. Assemblée générale	Charte et résolution 57/301 de l'Assemblée générale, par. 1	Soixante-seizième session	14 septembre-décembre ^{a, p, q}	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV/SR ^r	

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
180. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique	Résolution 1985/11 du Conseil économique et social	Trente et unième Réunion	20-24 septembre (à confirmer)	Addis-Abeba ou une autre capitale de la région	54 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
181. Assemblée générale	Charte et résolution 57/301 de l'Assemblée générale, par. 2	Débat général – soixante-seizième session	21 septembre-1 ^{er} octobre	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV/SR ^r	
182. CNUDCI – Groupe de travail II (Arbitrage et conciliation/ Règlement des différends)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Soixante-quatorzième session	27 septembre-1 ^{er} octobre (à confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
183. Comité des disparitions forcées ^c	Résolutions 61/177 et 68/268 de l'Assemblée générale	Vingt et unième session	Septembre ⁿ (2 semaines)	Genève	10 E	I (AEF) ^f	T	SR	Deux sessions par an
184. Comité des droits des personnes handicapées – groupe de travail d'avant-session ^c	Résolutions 67/160 et 68/268 de l'Assemblée générale	Seizième session	Septembre ⁿ (1 semaine)	Genève	6 E	I (AEF) ^f	T	–	Deux sessions par an
185. Comité des droits de l'enfant ^c	Résolutions 44/25, 47/112, 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-huitième session	Septembre ⁿ (3 semaines)	Genève	18 E	I (AEF) ^f	T	SR	Trois sessions par an
186. Assemblée générale	Résolutions 69/58 et 70/34 de l'Assemblée générale	Célébration de la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires	Septembre ⁿ (à confirmer)	New York	193 G	I (AArCEFR)	–	–	Une réunion par an
187. États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions ^{b, c}	Résolution 64/36 de l'Assemblée générale	Dixième session	Septembre ⁿ (3 jours)	À déterminer	59 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
188. CNUCED – Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme	Résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement	Quatre-vingt-deuxième session	Septembre ⁿ (3 jours)	Genève	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
189. PNUE – Comité des représentants permanents	Résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale et décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE	155 ^e réunion	Septembre ⁿ	Nairobi	Voir note k	I (AArCEFR)	–	ER ⁱ	Quatre réunions par an
190. UNRWA – Commission consultative	Résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale		Septembre ⁿ (1 journée)	À déterminer	27 G	I (AArF)	T	–	Une session par an

Organe	Mandat	Réunion ou session	Dates (2021)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^d			Fréquence
191. Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ^c	Résolutions 45/158 et 68/268 de l'Assemblée générale	Trente-cinquième session	Septembre/octobre ⁿ (2 semaines et 1 jour et demi)	Genève	14 E	I (AEF) ^f	T	SR	Deux sessions par an
192. Conseil des droits de l'homme	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale	Quarante-huitième session	Septembre/octobre ⁿ (3 semaines)	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an pour une durée totale d'au moins 10 semaines
193. Comité des droits économiques, sociaux et culturels ^c	Résolutions 1982/33, 1985/17 et 2012/29 du Conseil économique et social et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-dixième session	Septembre/octobre ⁿ (3 semaines)	Genève	18 E	I (AEF) ^f	T	SR	Deux sessions par an
194. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	Résolutions 14 (I), 173 (II), 32/103 et 64/243 de l'Assemblée générale	Session d'automne	Septembre-décembre ^{n, p, q}	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
195. Comité des droits de l'enfant – groupe de travail de présession ^c	Résolutions 44/25, 47/112, 49/211 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-dixième session	Septembre/octobre ⁿ (1 semaine)	Genève	18 E	I (AEF) ^f	T	–	Trois sessions par an
196. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes	Résolutions 1987/34 et 1988/15 du Conseil économique et social	Trente et unième Réunion	4-8 octobre (à confirmer)	Santiago ou une autre capitale de la région	46 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
197. CNUDCI – Groupe de travail I (Micro-, petites et moyennes entreprises)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Trente-septième session	4-8 octobre (à confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
198. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Groupe de travail sur la traite des personnes ^c	Résolution 55/25 de l'Assemblée générale et résolution 7/1 de la Conférence des Parties	Onzième session	11-13 octobre	Vienne	174 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
199. Commission des limites du plateau continental ^c	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, annexe II, art. 2, par. 5, et résolution 67/78 de l'Assemblée générale	Cinquante-septième session ^s	11 octobre-26 novembre ^{p, q} (à confirmer)	New York	21 E	–	–	–	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
200. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Groupe de travail sur le trafic illicite de migrants ^c	Résolution 55/25 de l'Assemblée générale et résolution 7/1 de la Conférence des Parties	Huitième session	13-15 octobre (à confirmer)	Vienne	149 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
201. CNUDCI – Groupe de travail IV (Commerce électronique)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Soixante-troisième session	18-22 octobre (à confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
202. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique	Résolutions 1985/11 et 1988/15 du Conseil économique et social	Quarante-cinquième Réunion	25-29 octobre (à confirmer)	Bangkok ou une autre capitale de la région	53 G	–	T	–	Une session par an
203. Comité consultatif pour le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international	Résolution 2099 (XX) de l'Assemblée générale	Cinquante-sixième session	Octobre	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
204. Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale	Résolutions 1273 (XLIII), 1765 (LIV) et 2004/69 du Conseil économique et social et résolutions 69/313 et 70/248 de l'Assemblée générale	Vingt-troisième session	Octobre (4 jours)	Genève	25 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an (chacune d'une durée de 4 jours ouvrés)
205. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – groupe de travail d'avant-session ^c	Résolutions 1982/33, 1985/17 et 2012/29 du Conseil économique et social et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-neuvième session	Octobre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF) ^f	T	–	Deux sessions par an
206. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail des communications soumises en vertu du Protocole facultatif se rapportant à la Convention ^c	Résolutions 55/70, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Cinquante et unième session	Octobre (3 jours)	Genève	5 E	I (AEF) ^f	T	–	Trois sessions, soit 10 jours ouvrés, par an
207. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail d'avant-session sur les communications ^c	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	133 ^e session	Octobre (1 semaine)	Genève	9 E	I (AEF) ^f	T	–	Trois sessions par an
208. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail	Résolution 2002/68 de la Commission des droits de l'homme,	Dix-neuvième session	Octobre (2 semaines)	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
intergouvernemental sur l'application effective de la Déclaration et du Programme d'action de Durban	décision 2002/270 du Conseil économique et social et résolutions 1/5 et 34/34 du Conseil des droits de l'homme								
209. Conseil des droits de l'homme – forum intersessions des droits économiques, sociaux et culturels (Forum social)	Résolution 6/13 du Conseil des droits de l'homme	Treizième session	Octobre (3 jours)	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
210. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles	Résolutions 15/23, 23/7, 32/4 et 41/6 du Conseil des droits de l'homme	Trente-deuxième session	Octobre (1 semaine)	À déterminer	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an – deux à Genève et une à New York (mandat prorogé jusqu'en 2022)
211. Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur les sociétés transnationales et autres entreprises et les droits de l'homme	Résolution 26/9 du Conseil des droits de l'homme	Septième session	Octobre (1 semaine)	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
212. États parties à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ^c	Résolution 39/46 A de l'Assemblée générale	Dix-huitième session	Octobre (1 journée)	Genève	161 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
213. HCR – Comité exécutif	Résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale	Soixante-douzième session	Octobre (1 semaine)	Genève	102 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
214. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d'administration	Résolution 36/151 de l'Assemblée générale	Cinquante-quatrième session	Octobre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
215. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la coopération technique dans le	Décision 1993/283 du Conseil économique et social	Cinquante-troisième session	Octobre (3 jours)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
	domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration							
216. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes ^c	Résolutions 34/180, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingtième session	Octobre/novembre ^{p, q} (3 semaines)	Genève	23 E	I (AEF) ^f	T SR	Trois sessions par an
217. Assemblée générale – Première Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Soixante-seizième session	Octobre-novembre ^{p, q}	New York	193 G	I (AArCEFR)	T PV ^r	
218. Assemblée générale – Quatrième Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Soixante-seizième session	Octobre-novembre ^{p, q}	New York	193 G	I (AArCEFR)	T SR	
219. Assemblée générale – Deuxième Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Soixante-seizième session	Octobre-novembre ^{p, q}	New York	193 G	I (AArCEFR)	T SR	
220. Assemblée générale – Sixième Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Soixante-seizième session	Octobre-novembre ^{p, q}	New York	193 G	I (AArCEFR)	T SR	
221. Assemblée générale – Troisième Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Soixante-seizième session	Octobre-novembre ^{p, q}	New York	193 G	I (AArCEFR)	T SR	
222. Comité des droits de l'homme ^c	Résolutions 2200 A (XXI) et 68/268 de l'Assemblée générale	133 ^e session	Octobre/novembre ^{p, q} (4 semaines)	Genève	18 E	I (AEF) ^f	T SR	Trois sessions par an
223. CNUCED – Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication	Résolution 1982/67 du Conseil économique et social	Trente-huitième session	Octobre/novembre ^{p, q} (3 jours)	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
224. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination	Décision 2001/321 du Conseil économique et social	Deuxième session ordinaire	Octobre/novembre ^{p, q} (à confirmer)	New York	31 ST	I (AF)	T –	Deux sessions par an
225. Assemblée générale – Cinquième Commission	Résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale	Soixante-seizième session	Octobre-décembre ^{p, q}	New York	193 G	I (AArCEFR)	T SR	
226. Organe international de contrôle des stupéfiants ^c	Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11	132 ^e session	2-19 novembre ^{p, q}	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T –	Deux ou trois sessions par an
227. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption ^c	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale	Neuvième session	8-12 novembre (à confirmer)	À déterminer	186 G	I (AArCEFR)	T –	Une session tous les deux ans
228. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe d'examen de l'application de la	Résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/1 de la Conférence des États parties	Deuxième partie de la reprise de la douzième session	9 novembre (à confirmer)	À déterminer	186 G	I (AArCEFR)	T	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
Convention des Nations Unies contre la corruption ^c									
229. CNUDCI – Groupe de travail III (Réforme du règlement des différends entre investisseurs et États)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Quarante-deuxième session	15-19 novembre ^g (à confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
230. Commission des stupéfiants – Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient	Résolution 1776 (LIV) du Conseil économique et social	Cinquante-sixième session	22-26 novembre (à confirmer)	Une capitale dans la région	23 G	I (AArR)	T	–	Une session par an
231. CNUDCI – Groupe de travail VI (Vente judiciaire de navires)	Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale	Quarantième session	22-26 novembre (à confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
232. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolutions 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale	Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien	29 novembre	New York	26 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
233. Conférence sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive	Décision 73/546 de l'Assemblée générale	Session annuelle	29 novembre-3 décembre ^g	New York		I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
234. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ^c	Article 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, rapport du Conseil des droits de l'homme (A/61/53) et résolution 68/268 de l'Assemblée générale	Quarante-cinquième session	Novembre ^{p, q} (1 semaine)	Genève	25 E	I (AEF) ^f	T	SR	Trois sessions par an
235. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – groupe de travail d'avant-session ^c	Résolutions 45/124, 47/94, 62/218 et 68/268 de l'Assemblée générale	Quatre-vingt-deuxième session	Novembre ^{p, q} (1 semaine)	Genève	4 E	I (AEF) ^f	T	–	Trois sessions par an
236. Conseil des droits de l'homme – Forum sur les entreprises et les droits de l'homme	Résolutions 17/4 et 26/22 du Conseil des droits de l'homme	Dixième session	Novembre ^{p, q} (3 jours)	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
237. Conseil des droits de l'homme – Forum sur les questions relatives aux minorités	Résolutions 6/15 et 19/23 du Conseil des droits de l'homme	Quatorzième session	Novembre ^{p, q} (2 jours)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
238. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'Examen périodique universel	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale et décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme	Quarantième session	Novembre ^{p, q} (2 semaines)	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
239. Comité des placements	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale	251 ^e réunion	Novembre ^{p, q}	New York	11 ou 12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
240. Conférence des États parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction ^{b, c}	Décision prise par les États parties à la septième Conférence d'examen et résolution 2826 (XXVI) de l'Assemblée générale	Neuvième session	Novembre ^{p, q} (3 semaines)	Genève	172 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les cinq ans
241. Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement	Résolution 32/197 de l'Assemblée générale		Novembre ^{p, q}	New York	196 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
242. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies	Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale		Novembre ^{p, q} (1 réunion)	New York	12 E	–	–	–	Deux sessions d'une réunion chacune par an
243. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage – Conseil d'administration	Résolution 46/122 de l'Assemblée générale	Vingt-sixième session	Novembre ^{p, q} (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
244. PAM – Conseil d'administration ^b	Décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale	Deuxième session ordinaire	Novembre ^{p, q}	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
245. Comité contre la torture ^c	Résolutions 39/46 et 68/268 de l'Assemblée générale	Soixante-quatorzième session	Novembre/décembre ^{p, q} (4 semaines)	Genève	10 E	I (AEF) ^f	T	SR	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
246. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale ^c	Résolutions 2106 A (XX) et 68/268 de l'Assemblée générale	106 ^e session	Novembre/ décembre ^{p, q} (3 semaines)	Genève	18 E	I (AEF) ^f	T	SR	Trois sessions par an
247. Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses	Résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social	Soixantième session	Novembre/ décembre ^{p, q} (1 semaine et 2 jours)	Genève	30 E	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
248. États parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction ^{b, c}	Paragraphe 2 de l'article 11 de la Convention, résolution 52/38 A de l'Assemblée générale et APLC/CONF/2014/4 , par. 31	Dix-neuvième session	Novembre/ décembre ^{p, q} (1 semaine)	Genève	156 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
249. Groupe des auditeurs externes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique	Résolutions 347 (IV) et 1438 (XIV) de l'Assemblée générale	Soixante-deuxième session ordinaire	2 et 3 décembre ^o	New York	9 E	I (ACF)	T	–	Une session par an
250. Comité des commissaires aux comptes	Résolution 74 (I) de l'Assemblée générale	Cinquante et unième session extraordinaire	3 décembre ^o	New York	3 E	I (ACF)	T	–	Une session par an
251. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	Résolution 61/275 de l'Assemblée générale	Cinquante-sixième session	8-10 décembre ^o	New York	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an
252. Commission des stupéfiants et Commission pour la prévention du crime et la justice pénale	Décision 2011/259 du Conseil économique et social	Réunions conjointes de la Commission des stupéfiants (reprise de la soixante-quatrième session) et de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale (reprise de la trentième session)	9 décembre	Vienne	53 G/ 40 G	I (AArCEFR)	T	–	
253. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale	Décision 2009/251 du Conseil économique et social	Reprise de la trentième session	10 décembre	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
254. Commission des stupéfiants	Résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social	Reprise de la soixante-quatrième session	10 décembre	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
255. CNUDCI – Groupe de travail V (Droit de l’insolvabilité)	Résolution 2205 (XXI) de l’Assemblée générale	Soixantième session	13-17 décembre (à confirmer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
256. Commission spéciale de l’Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires au Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés	Résolution 55/75 de l’Assemblée générale	Conférence pour les annonces de contributions	Décembre (1 journée)	Genève	196 G	I (AArCEFR)	T	–	Une réunion par an
257. Conférence annuelle des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié à la Convention sur l’interdiction ou la limitation de l’emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ^{b, c}	Paragraphe 1 de l’article 13 du Protocole II modifié et résolutions 32/152 et 35/153 de l’Assemblée générale	Vingt-troisième Conférence annuelle	Décembre (1 journée)	Genève	92 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
258. Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V à la Convention sur l’interdiction ou la limitation de l’emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ^{b, c}	Article 10 du Protocole corrigé et résolutions 32/152 et 35/153 de l’Assemblée générale	Quinzième Conférence des Hautes Parties contractantes	Décembre (1 journée)	Genève	72 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
259. Instance permanente pour les personnes d’ascendance africaine	Résolution 73/262 de l’Assemblée générale	Troisième session	Décembre (3 jours)	Genève		I (AArCEFR)	T	–	Une session par an – à Genève les années impaires, à New York les années paires

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
260. Conférence des Hautes Parties contractantes chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination	Résolutions 32/152 et 35/153 de l'Assemblée générale	Sixième session	Décembre (1 semaine)	Genève		I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les cinq ans
261. Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques	Résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social	Quarante-deuxième session	Décembre (3 jours)	Genève	36 E	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
262. CNUCED – Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme	Résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement	Quatre-vingt-troisième session	Décembre (3 jours)	Genève	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
263. PNUE – Comité des représentants permanents	Résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale et décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE	156 ^e réunion	Décembre	Nairobi	Voir note k	I (AArCEFR)	–	ER ⁱ	Quatre réunions par an
264. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les peuples autochtones – Conseil d'administration	Résolution 40/131 de l'Assemblée générale	Trente-cinquième session	Décembre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Une session par an
265. Comité des conférences	Résolution 43/222 B de l'Assemblée générale		Selon les besoins	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
266. Comité des relations avec le pays hôte	Résolution 2819 (XXVI) de l'Assemblée générale		Selon les besoins	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
267. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolution 3376 (XXX) de l'Assemblée générale		Selon les besoins	New York	26 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
268. Conseil économique et social	Charte et résolutions 50/227, 61/16 et 68/1 de l'Assemblée générale	Séances et consultations	Selon les besoins	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR ^j	Selon les besoins
269. Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS	Résolutions 2020 (XX), 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale	Réunions d'information et consultations	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
270. Conseil des droits de l'homme	Résolution 60/251 de l'Assemblée générale	Réunions d'organisation, réunions intersessions et	Selon les besoins	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR ^j	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
		sessions extraordinaires							
271. Commission de consolidation de la paix	Résolution 60/180 de l'Assemblée générale et résolution 1645 (2005) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	31 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
272. Conseil de sécurité	Charte		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	PV	Selon les besoins
273. Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique	S/2002/207		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
274. Comité du Conseil de sécurité faisant suite à la résolution 751 (1992) sur la Somalie	Résolution 751(1992) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
275. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste	Résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
276. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1518 (2003)	Résolution 1518 (2003) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
277. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo	Résolution 1533 (2004) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
278. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)	Résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
279. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan	Résolution 1591 (2005) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
280. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1636 (2005)	Résolution 1636 (2005) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
281. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006)	Résolution 1718 (2006) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
282. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye	Résolution 1970 (2011) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
283. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011)	Résolution 1988 (2011) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
284. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2048 (2012) concernant la Guinée-Bissau	Résolution 2048 (2012) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	T	SR	Selon les besoins
285. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2127 (2013) concernant la République centrafricaine	Résolution 2127 (2013) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	T	SR	Selon les besoins
286. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014)	Résolution 2140 (2014) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	T	SR	Selon les besoins
287. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2206 (2015) concernant le Soudan du Sud	Résolution 2206 (2015) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	T	SR	Selon les besoins
288. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2374 (2017) concernant le Mali	Résolution 2374 (2017) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	T	SR	Selon les besoins
289. Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'EIL (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés	Résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	T	SR	Selon les besoins
290. Groupe de travail du Conseil de sécurité créé par la résolution 1566 (2004)	Résolution 1566 (2004) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	T	–	Selon les besoins
291. Groupe de travail du Conseil de sécurité sur le sort des enfants en temps de conflit armé	Résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	T	–	Selon les besoins
292. Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les opérations de maintien de la paix	S/PRST/2001/3		Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	T	–	Selon les besoins
293. Conseil de sécurité – Comité d'experts	Décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1 ^{re} séance, en 1946		Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	T	SR	Selon les besoins
294. Conseil de sécurité – Comité pour les réunions hors Siège du Conseil	Décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1625 ^e séance		Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	T	SR	Selon les besoins
295. Conseil de sécurité – Comité d'admission de nouveaux Membres	Décision prise par le Conseil de sécurité à sa 42 ^e séance, en 1946		Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	T	SR	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
296. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies ^b	Résolution 692 (1991) du Conseil de sécurité		Selon les besoins	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
297. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail	Résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale		Selon les besoins	New York	151 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
298. Conseil de tutelle (et ses comités de rédaction)	Charte		Selon les besoins	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV ^j	Selon les besoins
299. CNUCED – consultations du Secrétaire général et du Président du Conseil du commerce et du développement	Décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale		Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)	Genève	Voir note t	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)
300. CNUCED – réunions directives du Conseil du commerce et du développement	Décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale		Selon les besoins (à concurrence de 18 réunions)	Genève	155 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins (à concurrence de 18 réunions)
301. CNUCED – autres conférences et réunions sur les produits de base	Décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale		Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)	Genève	Voir note t	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)
302. CNUCED – séminaires et groupes d'études	Décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale		Selon les besoins (à concurrence de 20 réunions)	Genève	Voir note t	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins (à concurrence de 20 réunions)
303. UNICEF – Conseil d'administration	Résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale	Réunions d'information et consultations	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
304. Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine	Résolution 194 (III) de l'Assemblée générale		Selon les besoins	New York	3 G	I (AF)	T	–	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
305. Comité spécial de l'océan Indien	Résolutions 2992 (XXVII) et 70/22 de l'Assemblée générale	Session de 2021	À déterminer	New York	43 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
306. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolutions 3376 (XXX), 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale	Réunion internationale des Nations Unies sur la question de Palestine	À déterminer (3 jours)	À déterminer	26 G	I (AArEF)	T	–	Quatre réunions hors Siège par an
307. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolutions 3376 (XXX), 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale	Réunion internationale des Nations Unies à l'appui de la paix israélo-palestinienne	À déterminer (3 jours)	À déterminer	26 G	I (AArEF)	T	–	Quatre réunions hors Siège par an
308. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolutions 3376 (XXX), 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale	Réunion internationale des Nations Unies sur la question de Palestine	À déterminer (3 jours)	À déterminer	26 G	I (AArEF)	T	–	Quatre réunions hors Siège par an
309. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Résolutions 3376 (XXX), 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale	Séminaire des Nations Unies sur l'assistance au peuple palestinien	À déterminer (3 jours)	À déterminer	26 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions hors Siège par an
310. Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées ^c	Résolutions 61/106 et 70/247, par. 53, de l'Assemblée générale et article 40 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées	Quatorzième session	À déterminer (3 jours)	New York	174 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
311. CEE – comités et groupes de travail	Résolution 36 (IV) du Conseil économique et social		À déterminer	Genève	56 G	À déterminer	T	–	Jusqu'à trois sessions par semaine dans la limite autorisée pour la CEE
312. Groupe de travail de haut niveau à composition non limitée sur la situation financière de l'Organisation des Nations Unies ^d	Résolution 49/143 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
313. Groupe de travail à composition non limitée sur l'Agenda pour la paix ou ses sous-groupes ^u	Résolution 47/120 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
314. Comité préparatoire intergouvernemental de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés	Résolution 73/242 de l'Assemblée générale, par. 43	Deuxième session	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
315. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991) ^b	Résolution 692 (1991) du Conseil de sécurité	Quatre-vingt-neuvième session	À déterminer	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	À concurrence de quatre sessions, soit 12 jours ouvrés par an
316. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991) ^b	Résolution 692 (1991) du Conseil de sécurité	Quatre-vingt-dixième session	À déterminer	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	À concurrence de quatre sessions, soit 12 jours ouvrés par an
317. Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique – Conférence des Parties à la Convention et réunions des organes subsidiaires ^c	Résolution 66/201 de l'Assemblée générale	Quinzième session	À déterminer	Bonn (Allemagne)	185 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
318. CNUCED – réunions d'experts	Section B de la partie IV de l'Accord d'Accra, adopté à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008, et section A de la partie I du Mandat de Doha, adopté à la treizième session de la Conférence, tenue à Doha du 21 au 26 avril 2012		À déterminer	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	Jusqu'à huit réunions par an (de 3 jours chacune)
319. CNUCED – Commission de l'investissement, des entreprises et du développement	Section B de la partie IV de l'Accord d'Accra, adopté à la douzième session de la Conférence des Nations	Treizième session	À déterminer (1 semaine)	Genève	195 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
320. CNUCED – Conseil du commerce et du développement	Unies sur le commerce et le développement, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008 Résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale et résolution 114 (V) de la CNUCED	Soixante-huitième session	À déterminer	Genève	155 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
321. CNUCED – Commission du commerce et du développement	Section B de la partie IV de l'Accord d'Accra, adopté à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008	Treizième session	À déterminer (1 semaine)	Genève	195 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
322. PNUE – Sous-Comité annuel du Comité des représentants permanents	Décision 27/2 du Conseil d'administration du PNUE	Huitième session	À déterminer	Nairobi	Voir note k	–	–	ER ⁱ	Une session par an
323. CCNUCC – Conférence des Parties à la Convention et réunions des organes subsidiaires ^c	Résolutions 47/195, 48/189 et 67/210 de l'Assemblée générale	Vingt-septième session	À déterminer	Bonn (Allemagne)	197 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
324. CCNUCC – réunions des organes subsidiaires de la Conférence des Parties à la Convention ^c	Résolutions 47/195, 48/189 et 67/210 de l'Assemblée générale	Cinquante-deuxième session	À déterminer	Bonn (Allemagne)	197 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
325. ONU-Habitat – Conseil d'administration	Résolution 73/239 de l'Assemblée générale	À déterminer	À déterminer	Nairobi	36 G	I (AArCEFR)	–	ER ⁱ	Deux ou trois sessions par an
326. ONU-Habitat – groupe de travail à composition non limitée créé par la présidence du Comité des représentants permanents conformément à la résolution 72/226 de l'Assemblée générale	Résolution 73/239 de l'Assemblée générale	Examen à mi-parcours de haut niveau	À déterminer	Nairobi	193 G	I (AArCEFR)	T	ER ⁱ	Deux fois tous les quatre ans
327. UNITAR – Conseil d'administration ^b	Résolutions 1934 (XVIII) et 47/227 de l'Assemblée générale		À déterminer (2 ou 3 jours)	Genève	28 E	I (AArEFR)	T	–	Une session par an
328. Tribunal d'appel des Nations Unies	Résolutions 61/261, 62/228, 63/253, 64/233 et 65/251 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York/Genève/Nairobi	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
329. Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés	Résolution 73/242 de l'Assemblée générale, par. 42, et résolution	Cinquième session	À déterminer	Doha	193 G	I (AArCEFR)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Mandat</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
330. Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies	2019/3 du Conseil économique et social Résolutions 61/261 , 62/228 , 63/253 , 64/233 et 65/251 de l'Assemblée générale		À déterminer	New York/ Genève/ Nairobi	À déterminer	À déterminer	T	-	Selon les besoins
331. ONU – Conseil	Résolutions 3081 (XXVIII) et 68/236 de l'Assemblée générale		À déterminer (1 semaine)	Tokyo	12 E	I (AF)	T	-	Une session par an

(Voir notes page suivante)

(Notes du tableau C)

- ^a Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur.
- ^b Les services de conférence sont financés par des ressources extrabudgétaires.
- ^c Organe conventionnel.
- ^d Les réunions qui doivent se tenir du 1^{er} au 5 février, du 1^{er} au 5 mars, du 2 au 6 août et du 16 au 20 août 2021 peuvent bénéficier de services de conférence.
- ^e En application du paragraphe 9 de la résolution 69/250 de l'Assemblée générale, les organes du Siège de l'Organisation et des autres lieux d'affectation où le Noël orthodoxe est célébré sont invités à éviter de tenir des réunions ce jour-là, qui tombe le 7 janvier 2021.
- ^f En application du paragraphe 30 de la résolution 68/268 de l'Assemblée générale, pour les travaux des organes conventionnels des droits de l'homme, l'interprétation sera assurée dans un maximum de trois langues de travail officielles, une quatrième langue officielle pouvant être ajoutée, à titre exceptionnel, si nécessaire, pour faciliter la communication entre les membres, selon ce que déterminera le comité intéressé, en tenant compte du fait que ces mesures ne créeront pas un précédent, en raison de la nature particulière des organes conventionnels, et sans préjudice du droit de chaque État partie de communiquer avec les organes conventionnels dans l'une des six langues officielles de l'Organisation.
- ^g En application du paragraphe 5 de la résolution 72/19 de l'Assemblée générale, les organes du Siège de l'Organisation et des autres lieux d'affectation où le Novruz est célébré sont invités à éviter de tenir des réunions le jour de cette fête, qui devrait tomber le 22 mars 2021.
- ^h En application du paragraphe 4 de la résolution 56/242 de l'Assemblée générale et comme l'Assemblée en a décidé précédemment, les organes intergouvernementaux de l'ONU sont priés d'éviter de tenir des réunions le jour du vendredi saint orthodoxe, qui tombe le 30 avril 2021.
- ⁱ L'Office des Nations Unies à Nairobi établit des rapports de réunion (prise de notes, compilation et édition) pour le compte des secrétariats techniques des réunions dont il assure le service. Ces rapports sont de nature technique et se distinguent des autres types de comptes rendus de réunions établis par le Secrétariat.
- ^j Pour les séances plénières uniquement.
- ^k Conformément au paragraphe 8 de la décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE, le Comité des représentants permanents se compose des représentants de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et des membres des institutions spécialisées, et de l'Union européenne, accrédités par le PNUE, qu'ils soient établis à Nairobi ou ailleurs.
- ^l En application du paragraphe 6 de la résolution 69/250 de l'Assemblée générale, les organes du Siège de l'Organisation et des autres lieux d'affectation où la Journée du Vesak est célébrée sont invités à éviter de tenir des réunions le jour de cette fête, qui devrait tomber le 26 mai 2021.
- ^m Conformément à l'exposé oral concernant les incidences sur le budget-programme présenté en 2011 à la création du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, le Comité peut tenir sa session annuelle à New York seulement pendant les périodes de « faible activité », c'est-à-dire début janvier ou en août. Si une session annuelle se tient en dehors des périodes de « faible activité » à New York, des services d'interprétation ne peuvent être fournis que « sous réserve des disponibilités ».
- ⁿ En application du paragraphe 5 de la résolution 69/250 de l'Assemblée générale, les organes du Siège de l'Organisation et des autres lieux d'affectation où Yom Kippour est célébré sont invités à éviter de tenir des réunions ce jour-là, qui tombe le 16 septembre 2021.
- ^o Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale.
- ^p En application du paragraphe 7 de la résolution 69/250 de l'Assemblée générale, les organes du Siège de l'Organisation et des autres lieux d'affectation où Diwali est célébré sont invités à éviter de tenir des réunions le jour de cette fête, qui devrait tomber le 4 novembre 2021.
- ^q En application du paragraphe 8 de la résolution 69/250 de l'Assemblée générale, les organes du Siège de l'Organisation et des autres lieux d'affectation où Gurpurab est célébré sont invités à éviter de tenir des réunions le jour de cette fête, qui devrait tomber le 18 novembre 2021.
- ^r Des procès-verbaux sont établis pour les séances plénières de l'Assemblée générale et les séances de la Première Commission.

- ⁵ La cinquante-septième session se tiendra en dehors des locaux du Siège et aucun service de conférence ne sera assuré par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences.
- ⁷ Ouvert à la participation de tous les États membres de la CNUCED intéressés (résolution 80 (III) de la Conférence, par. 9).
- ¹¹ Des services de conférence seront fournis dans le cadre des ressources allouées à l'Assemblée générale.

D. Projet de calendrier des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes conventionnels créés sous les auspices de l'Organisation pour 2020

(Au 25 juin 2019)

<i>Organe</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
1. OMS – Conseil exécutif	146 ^e session	20-25 janvier	Genève
2. OACI – Comité	219 ^e session	20 janvier-7 février	Montréal (Canada)
3. UPU – Conseil d'administration		Janvier	Berne
4. UPU – Conseil d'exploitation postale		Janvier	Berne
5. FIDA – Conseil des gouverneurs	Quarante-troisième session	11 et 12 février	Rome
6. Autorité internationale des fonds marins – Assemblée	Commission juridique et technique	24 février-6 mars	Kingston
7. OACI – Conseil	219 ^e session	2-20 mars	Montréal (Canada)
8. AIEA – Conseil des gouverneurs		9-13 mars	Vienne
9. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	Quatre-vingt-treizième session	10-13 mars	La Haye
10. OIT – Conseil d'administration du Bureau international du Travail et ses commissions	338 ^e session	12-26 mars	Genève
11. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Groupe de travail B et consultations/réunions d'experts	Cinquante-quatrième session	17-28 mars	Vienne
12. Assemblées annuelles des conseils des gouverneurs du Groupe de la Banque mondiale et du FMI	Réunions de printemps	17-19 avril	Washington
13. FIDA – Conseil d'administration	129 ^e session	20-22 avril	Rome
14. UNESCO – Conseil exécutif	210 ^e session	Avril	Paris
15. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité du programme et du budget		4-6 mai	Vienne
16. OACI – Comité	220 ^e session	4-22 mai	Montréal (Canada)

<i>Organe</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
17. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Groupe consultatif	Cinquante-quatrième session	11-15 mai (à confirmer)	Vienne
18. OMS – Assemblée mondiale de la Santé	Soixante-treizième session	18-22 mai	Genève
19. OMS – Conseil exécutif	147 ^e session	25 et 26 mai	Genève
20. OIT – Conférence internationale du Travail	109 ^e session	25 mai-5 juin	Genève
21. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale – Comité du budget et des finances	Trente-quatrième session	Mai	La Haye
22. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Groupe de travail A et consultations/réunions d'experts	Cinquante-septième session	1 ^{er} -3 juin	Vienne
23. OIT – Conseil d'administration du Bureau international du Travail et ses commissions	339 ^e session	6 juin	Genève
24. FAO – Conseil	163 ^e session	8-12 juin	Rome
25. AIEA – Conseil des gouverneurs		8-12 juin	Vienne
26. OMM – Conseil exécutif	Soixante-douzième session	10-19 juin (à confirmer)	Genève
27. ONUDI – Comité des programmes et des budgets	Trente-sixième session	15 et 16 juin	Vienne
28. OACI – Conseil	220 ^e session	15 juin-3 juillet	Montréal (Canada)
29. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	Cinquante-quatrième session	25 et 26 juin	Vienne
30. OMI – Conseil	124 ^e session	29 juin-3 juillet	Londres
31. Autorité internationale des fonds marins – Assemblée	Vingt-sixième session	6-31 juillet (à confirmer)	Kingston
32. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	Quatre-vingt-quatorzième session	7-10 juillet	La Haye

<i>Organe</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
33. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Groupe de travail B et réunions conjointes des Groupes de travail A et B	Cinquante-cinquième session	24 août-4 septembre	Vienne
34. FIDA – Conseil d'administration	130 ^e session	8-10 septembre	Rome
35. AIEA – Conseil des gouverneurs		14-18 septembre (à confirmer)	Vienne
36. AIEA – Conférence générale	Soixante-quatrième session	21-25 septembre	Vienne
37. OACI – Comité	221 ^e session	21 septembre-9 octobre	Montréal (Canada)
38. AIEA – Conseil des gouverneurs		28 septembre	Vienne
39. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale – Comité du budget et des finances	Trente-cinquième session	Septembre	La Haye
40. OMPI – Assemblées des États membres	Soixantième série de réunions	Septembre/octobre	Genève
41. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Groupe consultatif	Cinquante-cinquième session	5-8 octobre	Vienne
42. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	Quatre-vingt-quinzième session	6-9 octobre	La Haye
43. Assemblées annuelles des conseils des gouverneurs du Groupe de la Banque mondiale et du FMI	Réunions d'automne	16-18 octobre	Washington
44. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Groupe de travail A et consultations/réunions d'experts	Cinquante-huitième session	28-30 octobre	Vienne
45. OIT – Conseil d'administration du Bureau international du Travail et ses commissions	340 ^e session	29 octobre-12 novembre	Genève
46. UNESCO – Conseil exécutif	211 ^e session	Octobre	Paris
47. OACI – Conseil	221 ^e session	2-20 novembre	Montréal (Canada)

<i>Organe</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2020)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
48. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité de l’assistance et de la coopération techniques		16-18 novembre	Vienne
49. AIEA – Conseil des gouverneurs		19 et 20 novembre	Vienne
50. ONUDI – Conseil du développement industriel	Quarante-huitième session	23-25 novembre (à confirmer)	Vienne
51. Commission préparatoire de l’Organisation du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires	Cinquante-cinquième session	25-27 novembre	Vienne
52. Conférence des États parties à la Convention sur l’interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l’emploi des armes chimiques et sur leur destruction	Vingt-cinquième session	30 novembre-4 décembre	La Haye
53. FAO – Conseil	164 ^e session	30 novembre-4 décembre	Rome
54. UNESCO – Conseil exécutif	212 ^e session	Novembre	Paris
55. FIDA – Conseil d’administration	131 ^e session	7-9 décembre	Rome
56. OMI – Conseil	125 ^e session	7-11 décembre	Londres
57. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale	Dix-neuvième session	Décembre	La Haye (à confirmer)
58. UIT – Conseil	Session de 2020		Genève
59. OMT – Conseil exécutif	112 ^e session	À déterminer (premier semestre)	À déterminer
60. OMT – Conseil exécutif	113 ^e session	À déterminer (second semestre)	À déterminer
61. UPU – Conseil d’administration		À déterminer	Berne
62. UPU – Conseil d’exploitation postale		À déterminer	Berne

E. Projet de calendrier des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes conventionnels créés sous les auspices de l'Organisation pour 2021

(Au 25 juin 2019)

<i>Organe</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
1. OACI – Comité	222 ^e session	18 janvier-5 février	Montréal (Canada)
2. OMS – Conseil exécutif	148 ^e session	Janvier	Genève
3. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Groupe de travail B et consultations/réunions d'experts	Cinquante-sixième session	15-26 février	Vienne
4. FIDA – Conseil des gouverneurs	Quarante-quatrième session	Février	Rome
5. AIEA – Conseil des gouverneurs		1 ^{er} -5 mars	Vienne
6. Autorité internationale des fonds marins – Assemblée	Commission juridique et technique	1 ^{er} -12 mars (à confirmer)	Kingston
7. OACI – Conseil	222 ^e session	1 ^{er} -19 mars	Montréal (Canada)
8. OIT – Conseil d'administration du Bureau international du Travail et ses commissions	341 ^e session	Mars	Genève
9. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	Quatre-vingt-seizième session	Mars	La Haye
10. Assemblées annuelles des conseils des gouverneurs du Groupe de la Banque mondiale et du FMI	Réunions de printemps	9-11 avril	Washington
11. FAO – Conseil	165 ^e session	Avril	Rome
12. FIDA – Conseil d'administration	132 ^e session	Avril	Rome
13. UNESCO – Conseil exécutif	213 ^e session	Avril	Paris
14. OACI – Comité	223 ^e session	3-21 mai	Montréal (Canada)
15. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité du programme et du budget		4-7 mai	Vienne
16. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Groupe consultatif	Cinquante-sixième session	10-14 mai	Vienne

<i>Organe</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
17. OMS – Assemblée mondiale de la Santé	Soixante-quatorzième session	17-26 mai	Genève
18. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Groupe de travail A et consultations/réunions d'experts	Cinquante-neuvième session	24-28 mai ou 31 mai-4 juin	Vienne
19. ONUDI – Comité des programmes et des budgets	Trente-septième session	26-28 mai (à confirmer)	Vienne
20. OIT – Conférence internationale du Travail	110 ^e session	31 mai-11 juin	Genève
21. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale – Comité du budget et des finances	Trente-sixième session	Mai	La Haye
22. OMS – Conseil exécutif	149 ^e session	Mai	Genève
23. AIEA – Conseil des gouverneurs		7-11 juin	Vienne
24. OACI – Conseil	223 ^e session	14 juin-2 juillet	Montréal (Canada)
25. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	Cinquante-sixième session	21 et 22 juin ou 2 autres jours entre les 28 juin et 2 juillet	Vienne
26. FAO – Conférence	Quarante-deuxième session	Juin	Rome
27. FAO – Conseil	166 ^e session	Juin	Rome
28. OIT – Conseil d'administration du Bureau international du Travail et ses commissions	342 ^e session	Juin	Genève
29. OMI – Conseil	126 ^e session	Juin/juillet	Londres
30. Autorité internationale des fonds marins – Assemblée	Vingt-septième session	5-30 juillet (à confirmer)	Kingston
31. ONUDI – Conseil du développement industriel	Quarante-neuvième session	12-14 juillet (à confirmer)	Vienne
32. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	Quatre-vingt-dix-septième session	Juillet	La Haye
33. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Groupe de travail B et consultations/réunions d'experts	Cinquante-septième session	22 août-3 septembre	Vienne

<i>Organe</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
34. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Groupe consultatif	Cinquante-septième session	6-9 septembre ou 28 septembre-1 ^{er} octobre	Vienne
35. AIEA – Conseil des gouverneurs		13-17 septembre	Vienne
36. AIEA – Conférence générale	Soixante-cinquième session	20-24 septembre	Vienne
37. OACI – Comité	224 ^e session	20 septembre-8 octobre	Montréal (Canada)
38. AIEA – Conseil des gouverneurs		27 septembre	Vienne
39. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale – Comité du budget et des finances	Trente-septième session	Septembre	La Haye
40. Conférence organisée pour faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	Douzième session	Septembre	Vienne/New York
41. FIDA – Conseil d'administration	133 ^e session	Septembre	Rome
42. OMPI – Assemblées des États membres	Soixante et unième série de réunions	Septembre/octobre	Genève
43. Assemblées annuelles des conseils des gouverneurs du Groupe de la Banque mondiale et du FMI	Réunions d'automne	15-17 octobre	Marrakech (Maroc)
44. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Groupe de travail A et consultations/réunions d'experts	Soixantième session	18-20 octobre	Vienne
45. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	Quatre-vingt-dix-huitième session	Octobre	La Haye
46. UNESCO – Conseil exécutif	214 ^e session	Octobre	Paris
47. OIT – Conseil d'administration du Bureau international du Travail et ses commissions	343 ^e session	Octobre/novembre	Genève
48. OACI – Conseil	224 ^e session	1 ^{er} -19 novembre	Montréal (Canada)
49. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	Cinquante-septième session	10-12 novembre	Vienne
50. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité de l'assistance et de la coopération techniques		15-17 novembre	Vienne
51. AIEA – Conseil des gouverneurs		18 et 19 novembre	Vienne



19-15811 (F) 180919

<i>Organe</i>	<i>Réunion ou session</i>	<i>Dates (2021)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
52. Conférence des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction	Vingt-sixième session	29 novembre-3 décembre	La Haye
53. ONUDI – Conférence générale	Dix-neuvième session	29 novembre-3 décembre (à confirmer)	Vienne
54. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale	Vingtième session	Novembre	La Haye
55. UNESCO – Conseil exécutif	215 ^e session	Novembre	Paris
56. UNESCO – Conférence générale	Quarante et unième session	Novembre	Paris
57. OMI – Conseil	127 ^e session	Novembre/décembre	Londres
58. OMI – Conseil	Trente et unième session extraordinaire	Novembre/décembre	Londres
59. FAO – Conseil	167 ^e session	Novembre/décembre	Rome
60. FIDA – Conseil d'administration	134 ^e session	Décembre	Rome
61. UIT – Conseil	Session de 2021	À déterminer	Genève
62. UPU – Conseil d'administration		À déterminer	Berne
63. UPU – Conseil d'administration		À déterminer	Berne
64. UPU – Conseil d'exploitation postale		À déterminer	Berne
65. UPU – Conseil d'exploitation postale		À déterminer	Berne
66. OMT – Conseil exécutif	114 ^e session	À déterminer (premier semestre)	À déterminer
67. OMT – Assemblée générale	Vingt-quatrième session	À déterminer	À déterminer
68. OMM – Conseil exécutif	Soixante-treizième session	À déterminer	Genève
69. OMM – Congrès météorologique mondial	Dix-neuvième session	À déterminer	Genève